L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS
3 784065 301704 >
30 OCTOBRE 2026 - N°3931 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Nantes à l'école de la Belgique

Venues de Belgique, deux formatrices ont initié près de 90 professionnels nantais au co-enseignement. Un partenariat né d'un voyage Erasmus+.

P.2

BARREAU DE NANTES

Les avocats répondent aux questions

ENTREPRISE

La Vendée brille à Paris

P.6

VENDÉE GLOBE

Témoignages et révélations en direct

P.9

Octobre Rose, la Vendée mobilisée



Des terrains de football aux rues des communes, en passant par les hôpitaux, la mobilisation contre le cancer du sein prend de multiples visages en Vendée. L'objectif : sensibiliser au dépistage et soutenir les femmes touchées par la maladie. P.8

PONT

Anne-de-Bretagne : la Loire sous les pieds

Le belvédère en bois est désormais ouvert au public. Le pont d'origine, lui, sera soulevé de 30 centimètres avant d'être abaissé de 60.

P.3



CCI NANTES ST-NAZAIRE

Yann Trichard, un homme en colère

Face aux nombreuses dégradations et violences perpétrées contre les commerçants, le président de la CCI monte au créneau pour dénoncer des atteintes inacceptables.

P. 4



BILLET

Matérialisme sans issue

Le chaos largement provoqué dans le pays depuis deux semaines est facile à décrire et pas très compliqué à analyser. On pourrait en effet dire en toute simplicité qu'il s'agit du résultat inéluctable d'une bonne giclée d'essence jetée sur un feu tout préparé, prêt à s'embraser à la moindre étincelle. Dans un pays qui décline vite, profondément fracturé entre une (petite) classe supérieure privilégiée et un (nombreux) prolétariat « new look » pris à la gorge, le tout sous le regard d'un État aussi obèse qu'impuissant, les moutons deviennent enragés.

Manipulés par tous les cyniques déterminés à se servir de la misère du monde pour s'emparer du pouvoir et en jouir sans vergogne, les citoyens furieux et leurs enfants sans avenir se lèvent pour crier leur désarroi. Mais, comme il se doit selon les règles immuables d'une triste fatalité, les professionnels de l'émeute les bousculent et prennent la rue d'assaut. Pour peu que, paralysées par la peur d'une bavure et culpabilisées à l'avance de faire tout simplement leur métier, les forces de l'ordre demandent la permission d'intervenir et la Justice s'applique à modérer sa réponse, le résultat est prévisible.

On peut lister jusqu'à plus soif les causes d'une telle situation puis en arriver à dénoncer pêle-mêle la crise de régime, la crise des familles, la crise économique et sociale, voire même la crise de civilisation... Beaucoup de commentateurs ne s'en privent pas, de tous les côtés de l'échiquier politique : ici on dénoncera les « racailles » immigrées sûres de l'impunité, là le capitalisme financier débridé, ici encore l'extrême-droite fasciste et nazie, là aussi l'ultragauche antidémocratique, bref on ne manquera jamais d'analyses péremptoires.

Tout cela n'est pas faux et l'on peut ajouter les ingérences probables venant de nos meilleurs ennemis les Russes de Poutine et les Iraniens de Khamenei : attendons un peu et il y a fort à parier que paraîtront dans la presse, allant dans ce sens, des informations émanant des services secrets. Quand un pays est affaibli, il excite l'envie des prédateurs, auxquels il faudrait peut-être ajouter aujourd'hui, pour notre plus grand malheur, sinon le prévisible dictateur chinois, certainement le satrape de Washington passé maître dans le pourrissement des esprits, l'enrichissement personnel scandaleux et la trahison éhontée.

Mais au-delà de tout, c'est le matérialisme comme seul et indépassable horizon qui est responsable. Quand les êtres humains n'ont plus comme idéal qu'une vie terrestre ridiculement courte, ils ne peuvent développer comme ambition que la poursuite acharnée des biens matériels, de la jouissance immédiate, de l'individualisme forcené car indispensable à ce qu'ils appelleront le bonheur. Aujourd'hui, en occident, la vanité, la vacuité d'un tel destin explose littéralement à la figure des jeunes d'abord, eux qui ont encore la faculté de rêver, d'espérer. Les 80.000 d'entre eux qui ont acclamé Léon XIV au Stade de France on fait passer le message : c'est une goutte d'eau dans l'océan mais les prémices peut-être d'un vrai sursaut. Espérons-le en tout cas.

En attendant, « Vanitas vanitatum, omnia vanitas », telle est la conclusion immémoriale qu'on peut tirer du drame. Et, dans ce sens, faire croire à la mort de Dieu est criminel.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

1er novembre 2026 – Tous les Saints – A
Matthieu 5, 1-12

Le texte de Béatitudes choisi pour illustrer la fête de tous les saints, est révélateur de ce que ces hommes et ces femmes ont fait pour mériter un tel titre. Ils ont été eux-mêmes. Quant à nous, nous discernons dans tous ces comportements la figure même du Christ. Tout d'abord, être « pauvre de cœur ». N'est-ce pas ce qu'a été Jésus par exemple en se levant de table, déposant son vêtement et nouant un linge à la ceinture, lave les pieds de ses disciples (Jn 13, 3-5) ? N'a-t-il pas pleuré, lui aussi devant le tombeau de son ami Lazare (Jn 11, 35) ? Il a aussi été doux y compris sur la croix, incarnant lui-même la miséricorde (Lc 7, 48). Le psaume 129 nous le redit.
Il est ce cœur pur en qui on voit le Père (Jn 14, 9) acceptant d'être persécuté pour la justice divine, acceptant que la volonté du Père soit faite (Mt 26, 42) et appelant celui qui le trahit « mon ami » (Mt 26, 50).
Toutes les valeurs des Béatitudes sont incarnées par le Christ et aujourd'hui, nous célébrons tout particulièrement ceux et celles qui sont allé(e)s jusqu'à vivre l'une de ces valeurs jusqu'au bout.
Toutefois, il ne s'agit pas pour nous de célébrer tous les saints si nous ne cherchons pas à faire de même. Bien sûr, nous ne sommes ni Saint Jean le Baptiste, ni Sainte Thérèse, ni Sainte Bernadette, ni Saint François dont nous célébrons cette année les 800 ans de sa mort mais chacun d'eux viennent nous offrir une proposition pour qu'à notre tour, nous soyons encore plus à l'image de Jésus. Une telle ambition nous fait comprendre à la fois la difficulté mais aussi la joie de vivre à l'image de celui qui nous a créés.
Mieux encore, n'avons-nous pas pour mission de percevoir chez l'autre, l'un des aspects de la divinité, sa propre divinité ? N'avons-nous pas à être davantage contemplatifs des autres ?
Ainsi, chaque béatitude vient nous révéler la vocation du monde qui ne doit pas se complaire dans les luttes et les oppositions. Comme l'écrit Léon XIV, n'avons-nous pas à nous réclamer davantage du Livre de Néhémie que de Babel (Magnifica Humanitas § 10) ? La fête de Tous les Saints vient nous révéler nos propres vocations, si profondes, si diverses.
Le pape l'a bien dit lors de son voyage en France en septembre dernier : « vous êtes les saints de France » mais nous devons avant tout nous inspirer de ceux qui ont marqué toute l'histoire de l'Eglise et apprendre à nous laisser instruire par eux. Nous avons la chance de disposer d'un grand nombre d'églises qui portent toutes le nom d'un saint. Lorsque j'entre dans l'Eglise St Jean-Baptiste ou Ste Bernadette, chacune porte un message particulier que je me dois de recevoir et de tenter de vivre à mon tour. Les bâtiments ne sont que des tas de pierre s'ils ne transmettent pas les paroles du personnage dont ils portent le nom. Sans doute serait-il judicieux pour ne pas dire salutaire de consacrer ce 1er novembre à revisiter nos églises et essayer d'y comprendre ce que telle ou telle personne a vécu pour imiter le Christ.
Tout mène à lui et il s'agit pour nous de comprendre qu'en célébrant les saints du ciel, nous réfléchissons mieux sur nos vies ici-bas, que le Christ a foulées.
La Toussaint est une grande fête et nous sommes tous concernés.

Gérard CROZAT, diacre

Enseignement catholique Vendredi 16 octobre, deux formatrices belges ont réuni près de 90 professionnels de trois écoles nantaises autour du co-enseignement. Un partenariat né d'une mobilité Erasmus +.

Un pont entre la Belgique et la Loire-Atlantique

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC), représente et accompagne l'enseignement catholique en Belgique francophone. Son plan stratégique 2024-2027 place l'amélioration de la qualité de l'enseignement au cœur de son action, par la formation, la mise à disposition de ressources pédagogiques et l'accompagnement des pratiques professionnelles. Côté français, l'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique rassemble un réseau de 350 établissements, de la maternelle à l'enseignement supérieur, engagés auprès des élèves et de leurs familles. Pour la deuxième année consécutive, l'hospitalité est au cœur de son projet, déclinée autour de la co-éducation et de l'alliance avec les familles. Vendredi 16 octobre, ces deux mondes se sont rencontrés à Nantes. Ludivine Halloy, responsable de la Cellule de Développement Pédagogique au SeGEC, et Anaël Henry, formatrice, sont intervenues auprès de trois écoles du réseau : Saint Jean XXIII, Sainte-Agnès et Notre-Dame de Toutes-Joies. Leur mission était de transmettre leur expérience du co-enseignement, une organisation pédagogique où deux enseignants interviennent ensemble dans une même classe.



L'Enseignement Catholique de Loire-Atlantique rassemble 350 établissements, de la maternelle à l'enseignement supérieur. *SCEC*

D'une mobilité Erasmus + à un partenariat

Tout est parti d'un voyage. En février et avril 2025, deux enseignantes et le chef d'établissement de l'école Saint Jean XXIII ont découvert, grâce à une mobilité Erasmus +, le fonctionnement des écoles catholiques belges à Bruxelles et autour de Liège. Leur objectif : observer les structures d'adaptation et d'accueil des enfants à besoins particuliers, ainsi que les pôles inclusifs. De cette rencontre est né un lien que les deux équipes ont choisi de faire vivre dans la durée, plutôt que d'en rester à une simple visite d'étude. Sur place, une chose a frappé les visiteurs nantais. Karl Lebatard, chef d'établissement de l'école Saint Jean XXIII, en témoigne : « *En Belgique, nous avons découvert que le travail collaboratif entre enseignants ne relevait pas seulement d'une volonté locale : il est inscrit dans le cadre réglementaire et fait partie de leurs obligations professionnelles. Nous avons pu observer très concrètement comment cette culture du « faire ensemble » se traduit dans les écoles, notamment par le co-enseignement. Cette expérience nous a donné envie de faire évoluer nos propres pratiques et d'y associer pleinement les ASEM.* »

Une journée pour apprendre à faire ensemble

Cette culture de la collaboration, particulièrement développée dans les établissements belges, constitue aujourd'hui une source d'inspiration au-delà des frontières. Elle a trouvé à Nantes une traduction concrète. Près de 90 enseignants et salariés des trois établissements, membres du consortium Schools 44 Abroad, se sont retrouvés à l'école Sainte-Agnès pour une journée entièrement consacrée à la coopération et au co-enseignement. Accompagnés par les intervenantes du SeGEC, ils ont alterné apports, échanges d'expériences et temps de réflexion. Les aides-maternelles étaient également conviées, car le duo professeur des écoles et ASEM peut se nourrir de cette approche. Pour Gildas Martineau, chef d'établissement de l'école Sainte-Agnès, l'enjeu dépasse la technique : « *Réunir nos trois écoles, c'est faire culture commune autour d'une autre manière de travailler : enseigner à deux, coopérer, confronter nos expériences et partager nos pratiques. L'école ne peut pas rester enfermée dans ses habitudes ni chacun cloisonné dans sa classe. C'est en ouvrant les portes et en travaillant ensemble que nous pouvons faire évoluer nos pratiques au service des élèves.* »

Une coopération qui ne fait que commencer

Cette journée n'est qu'une étape. Les deux réseaux entendent poursuivre une coopération au service du développement professionnel des équipes pédagogiques et de l'enrichissement mutuel entre cultures éducatives. Cette année encore, des enseignants de l'école Saint Jean XXIII envisagent de partir à la découverte des écoles partenaires belges, pour y observer d'autres modes d'adaptation des apprentissages. Et la porte reste grande ouverte. Anne-Laure Leclinche, chef d'établissement de l'école Notre-Dame de Toutes Joies à Nantes, formule déjà le prochain horizon : « *Pourquoi ne pas imaginer, demain, des échanges entre écoles belges et françaises, pour faire vivre notre francophonie commune, partager nos pratiques et permettre à nos élèves de découvrir la richesse de nos cultures respectives ?* »

Vincent GAUTIER

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS
Bât. E - Parc du Bois Cesbron
2 rue Henri-Guillaumet,
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret
Rédacteur départemental : Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES . annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION . abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

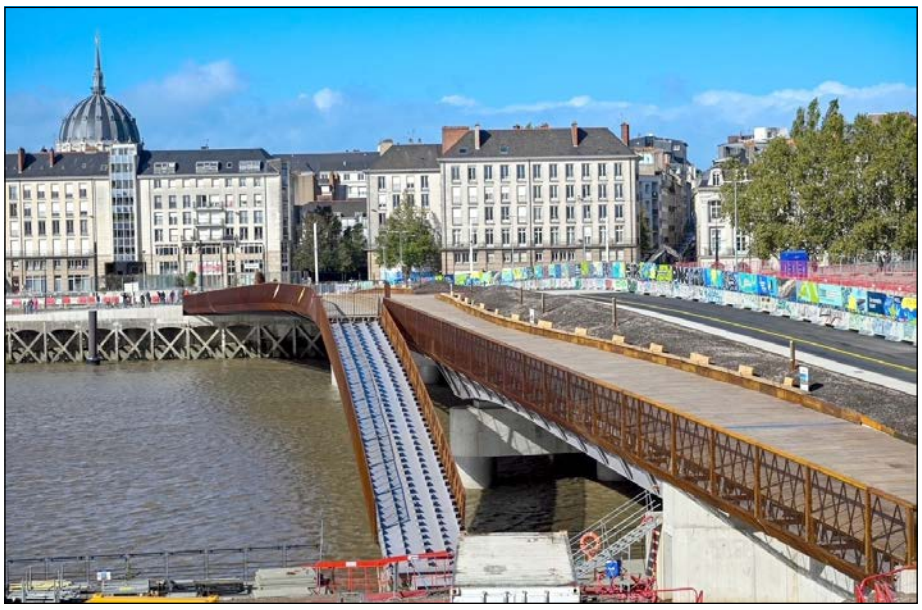
Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Nantes Le belvédère en bois de la partie neuve est ouvert au public depuis vendredi. Le pont d'origine, lui, va être soulevé, abaissé puis renforcé.

Pont Anne-de-Bretagne, la Loire sous les pieds



Vue d'ensemble des composantes du pont Anne de Bretagne avec, le belvédère en bois. *Loïc Gatteau*

Le bois est clair, taillé dans du robinier, et chaque lame porte une fine rainure de corindon, un minéral très dur qui garantit l'adhérence. Plus loin, un jour ménagé dans la plateforme laisse voir le fleuve couler sous les semelles. À Nantes, les rives de la Loire se rapprochent doucement grâce à la mise en place des différentes composantes du pont Anne de Bretagne. Depuis le vendredi 23 octobre, les habitants de la métropole nantaise peuvent même s'avancer sur ce belvédère large de plus de 9 mètres, premier espace public ouvert de la partie neuve du pont. Une cérémonie officielle s'est déroulée en présence de l'architecte Dietmar Feichtinger.

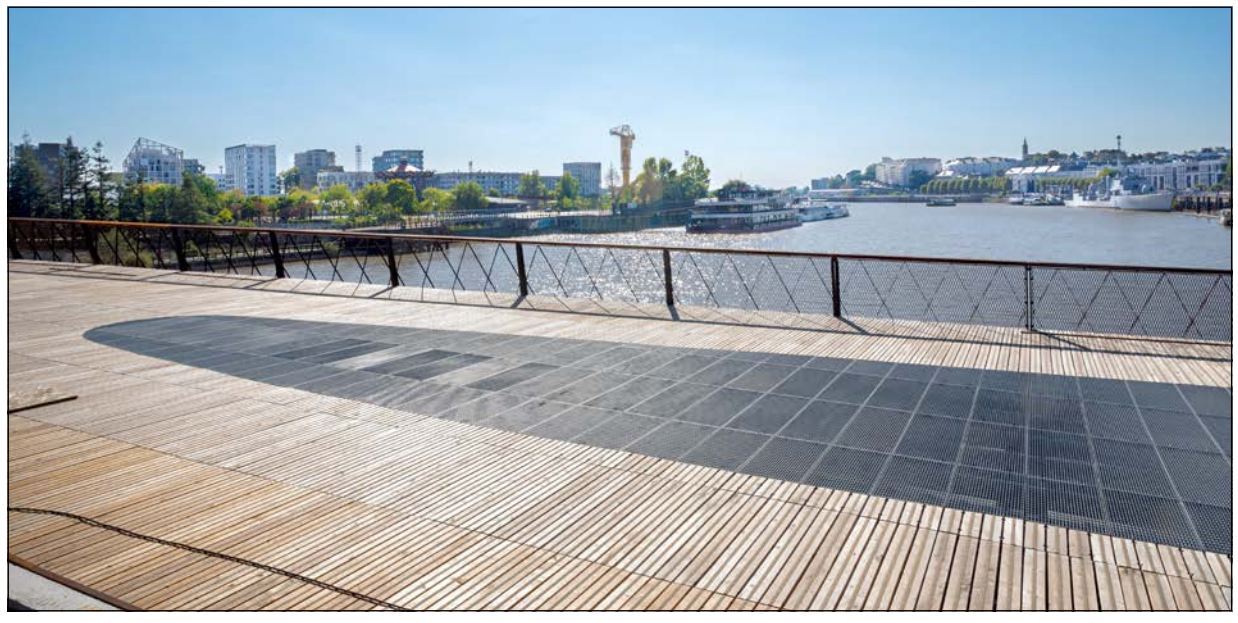
Un ouvrage pensé comme un lieu de vie

Bancs, plateforme, points de vue sur la ville et le fleuve : le belvédère se veut un lieu de rendez-vous autant qu'un lieu de passage. Le robinier, bois issu de forêts françaises gérées durablement, a été retenu, notamment pour sa robustesse naturelle en milieu humide. Il sera bientôt rejoint par un jardin linéaire de 145 mètres de long, large de 3 à 7 mètres selon les endroits, qui doit protéger les cyclistes du vent, apporter de l'ombre et de la fraîcheur. Les plantations auront lieu courant novembre, quand la pluviométrie le permettra. La palette végétale a été choisie pour résister aux conditions d'un pont : fusain et troène, plantes des coteaux secs de la Loire, mais aussi ciste, genêt, pistachier et grenadier, venus du pourtour méditerranéen. Une cinquantaine d'espèces au total, plantées sur un substrat hors sol, léger et drainant, composé de pierre ponce, de terre de bruyère, de terre argileuse et de billes d'argile. Des essais menés à la pépinière du Val d'Erdre, à Saint-Mars-du-Désert, ont permis de tester sa tenue au froid, à la pluie, au vent et à la sécheresse. Sous le passage piéton central, la terre sera continue d'une rive à l'autre, de l'île de Nantes au quai de la Fosse, afin que la micro-faune puisse circuler dans les sols. Des enluminures tirées des *Grandes heures d'Anne de Bretagne*, de Jean Bourdichon, rythmeront le jardin pour présenter les essences plantées. En ce qui concerne la mise en service, les circulations s'ouvrent par étapes, au rythme des chantiers voisins, notamment ceux des futures lignes de tramway. Les cyclistes qui vont du nord vers le sud empruntent déjà la nouvelle voie cyclable, tandis que ceux qui roulent dans l'autre sens sont dirigés vers une voie provisoire aménagée à côté. À partir de fin novembre, les voitures pourront aussi passer, dans le sens le plus fréquenté avant les travaux, de l'île de Nantes vers le quai de la Fosse. Une dernière fermeture ponctuelle aux automobiles sera nécessaire durant l'été 2027, la circulation des piétons et des cyclistes restant maintenue.

Le pont d'origine, un chantier d'orfèvre

Dans la globalité du chantier, le plus délicat reste à faire. Dès cet automne, l'ouvrage existant entre à son tour en mouvement, avec une idée simple à énoncer mais complexe à réaliser : l'abaisser et le reprofiler pour l'aligner sur le nouveau. À la fin de l'année, seize vérins soulèveront le tablier d'environ 30 centimètres. Ce tablier pèse environ 3.000 tonnes. Il faudra ensuite intervenir sur les appuis. Au niveau de la Loire, le haut des piles sera raboté sur près de 80 centimètres avant d'être reconstitué. Au total, le pont sera abaissé d'environ 60 centimètres, et le tablier redescendu sur ses piles et ses culées au printemps 2027. D'autres modifications arrivent. La pente actuelle de 6 % sera ainsi ramenée à 4 % grâce à une couche de béton d'épaisseur variable coulée sur l'ensemble du tablier. L'ouvrage devra aussi encaisser de nouvelles charges. Il repose sur une structure en béton renforcée par des câbles de précontrainte logés dans le tablier, auxquels quatre câbles supplémentaires seront ajoutés. Au second semestre 2027, viendront les rails du tramway, les garde-corps, les bordures et les mâts d'éclairage, puis deux coussins végétaux, plantés seulement à l'automne pour favoriser la pousse. Une nouvelle passerelle, en pente douce de 4 %, reliera enfin le pont au quai François-Mitterrand et prolongera le cheminement sous l'ouvrage jusqu'au jardin des Berges. Les piles du pont transbordeur, aujourd'hui entourées de structures métalliques, y gagneront en visibilité. Une première passerelle, posée en juillet, relie déjà le pont au futur jardin des Berges, mais elle restera fermée au public tant que les travaux de l'ouvrage situé en contrebas ne seront pas terminés. Une rampe au sud-est, réalisée lors de la seconde phase, facilitera l'accès des personnes à mobilité réduite. Les chiffres donnent une idée de l'envergure du projet. Le futur pont mesurera 145 mètres de long et de 48 à 61 mètres de large selon les endroits, soit près de 3,4 fois la largeur de l'ouvrage actuel. Les trois quarts de sa surface seront réservés aux piétons, aux cyclistes et au tramway, qui y comptera deux lignes. Il comprendra une voie magistrale vélo de 4 mètres de large, une bande cyclable nord-sud de 2,50 mètres, deux voies automobiles, et au moins 1.779 m² d'espaces verts, avec des pentes de 2 à 4 % pour les personnes à mobilité réduite. Le chantier se veut aussi sobre : 4.800 tonnes de béton de l'ancien pont sont conservées, 2.000 tonnes de charpente métallique ajoutées, et un transport par barge a permis d'économiser 100 allers-retours de camions. Au final, le montant prévu pour cette transformation s'élève à 60 millions d'euros TTC, frais de maîtrise d'ouvrage, aléas et frais annexes compris. L'État y participe à hauteur de 3 millions d'euros au titre du Fonds vert. Une subvention de 30 millions d'euros de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement s'ajoute au prêt de 200 millions d'euros contracté auprès de la Banque européenne d'investissement. Nantes Métropole obtient ainsi pour la seconde fois, trois ans après les 30 millions du projet SMILES, un soutien européen à sa politique de mobilité durable. Pour l'heure, les promeneurs peuvent déjà profiter d'une moitié de pont. Reste un jardin encore à planter et un tramway qui n'a pas de rails. Pour autant, le plancher de bois, lui, est bien là, et laisse entrevoir le fleuve.

Vincent GAUTIER



Le pont Anne de Bretagne relie désormais les piétons des deux rives. *Loïc Gatteau*

Cimetières à Nantes Du 27 octobre au 1er novembre, les 15 cimetières de la ville ouvrent de 8h à 20h, avec du personnel sur place dans neuf d'entre eux.

Un accueil renforcé du public

Dans le cadre de la fête de la Toussaint, la Ville de Nantes prépare l'affluence des visiteurs dans les cimetières. Jusqu'au dimanche 1er novembre inclus, les lieux de mémoire seront ouverts de 8h à 20h. Dans neuf cimetières, des agents municipaux sont présents en continu de 8h à 18h : Bouteillerie, Cimetière Parc, Miséricorde, Pont-du-Cens, Sainte-Anne, Saint-Joseph-de-Porterie, Saint-Martin, Saint-Jacques et Toutes-Aides. Dans les autres, un numéro de téléphone permet de faire intervenir un agent en cas de besoin. Pour déposer des plantes, l'accès en voiture sera réservé aux professionnels funéraires, entre 8h et 9h30, dans cinq grands cimetières : Miséricorde, Bouteillerie, Saint-Jacques, Pont-du-Cens et Cimetière Parc. Ce dernier propose en outre des voiturettes électriques aux personnes qui ont du mal à marcher, de 9h à 17h30, pour 1 € par personne. On peut aussi s'y garer sur la plaine de jeux, derrière le crématorium, d'où un sentier piétonnier mène directement au cimetière. Le reste de l'année, la Ville accompagne les familles endeuillées. Depuis une démarche de dialogue lancée en 2023, la Ville a étoffé son offre de salles pour les cérémonies civiles. Dix salles municipales peuvent être réservées, dont deux, au parc du Grand Blottereau et à la mairie de Chantenay, sont dédiées chaque matin à ces cérémonies depuis l'automne 2024. La salle de la mairie de Doulon, rouverte en mai après rénovation, peut elle aussi accueillir des obsèques. Le salon d'accueil du cimetière Miséricorde et les salles de cérémonie des deux crématoriums métropolitains sont également réservables. Toutes les salles reçoivent cercueils et urnes, sauf celles des mairies de Chantenay et de Doulon, qui n'accueillent que des urnes. Cet élargissement est aussi le fruit d'un travail mené avec la Maison des Adieux, association qui vient de fêter ses 20 ans et milite pour la création de lieux civils d'obsèques. Qui prévenir, quelles formalités accomplir, dans quels délais, avec quelles aides financières ? Un livret d'informations pratiques répond à ces questions. Il est disponible dans les mairies et les cimetières, au CCAS, au CHU, dans les cliniques nantaises, les chambres funéraires, au crématorium et chez les pompes funèbres. On peut aussi le télécharger sur metropole.nantes.fr/obseques ou appeler Allonantes au 02.40.41.90.00.

Droit de la famille Le 6 novembre, le barreau de Nantes ouvre gratuitement les halles de la SAMOA aux familles en quête de réponses juridiques.

Les avocats répondent aux questions



Ordre des avocats Nantes OAN

Une séparation, un beau-parent qui s'investit, un patrimoine à transmettre, un proche devenu vulnérable. Aucune famille ne ressemble à une autre, et chacune finit par croiser le droit. Un enfant mineur sur trois ne vit plus avec ses deux parents, selon l'Insee (2023). Et 17 % des Français voient dans le manque d'information juridique l'obstacle le plus grave à l'accès à la justice, d'après le baromètre Odoxa pour le Conseil national des barreaux (novembre 2025). Le vendredi 6 novembre, des avocates et des avocats recevront le public pour des consultations flash gratuites, un premier niveau d'information sur sa situation. Des ateliers thématiques parcourront toute la vie de la famille : séparation, autorité parentale, succession, protection des personnes vulnérables, statut du beau-parent, parentalité. Une table ronde réunira un magistrat, une avocate, un médiateur familial et un thérapeute autour d'une question : *« L'amiable : une solution aux conflits familiaux ? »* Matthieu N'kaoua, avocat au barreau de Nantes, résume l'esprit des lieux : *« Quand une question familiale se pose, on ne sait pas toujours vers qui se tourner ni par où commencer. Cette journée est justement là pour permettre à chacun de venir échanger avec un avocat, comprendre sa situation et envisager les solutions possibles avant que le conflit ne s'installe. »*

Pour s'y rendre

La journée se tient de 8 h 30 à 16 h dans les halles 1 et 2 de la SAMOA, sur l'île de Nantes, près du Palais de Justice. L'inscription est obligatoire pour les consultations et les ateliers. On peut se garer aux Machines de l'île ou au parking des Nefs. La ligne 1 du tramway dessert l'arrêt Médiathèque, à cinq minutes à pied, et la ligne 5 du Chronobus l'arrêt Gare de l'État. Une station Bicloo se trouve à la Prairie au Duc.

CCI Nantes Atlantique Face aux nombreuses dégradations perpétrées lors de la manifestation du 17 octobre, le président de la CCI Nantes Saint-Nazaire ne mâche pas ses mots. Une formulation en forme d'interpellation des élus locaux.

Yann Trichard, un président en colère

Des scènes de pillages, des vitrines cassées, des devantures détruites, des rayons dévalisés et des scènes d'anarchie dans tout l'Hexagone. Depuis plusieurs semaines, la France connaît une série de manifestations et de protestations de divers ordres. Avec le mécontentement des lycéens, des groupes de casseurs en ont profité pour saccager, brûler et piller des biens publics et privés. Alors que les jeunes lycéens réclamaient des bâtiments mieux adaptés à leurs besoins, des centaines d'établissements sont passés par les flammes. À Nantes, le lycée Nelson-Mandela en est l'expression la plus patente. Cette structure à la pointe de la modernité, dont le coût a nécessité plus de 70 M€, a été sauvagement détruite. Dans ce chaos, la date du 17 octobre restera aussi dans les mémoires, particulièrement pour des milliers de commerçants qui ont vu leur outil de travail vandalisé, pillé, voire totalement détruit. Outre l'image catastrophique que renvoient ces exactions sur la scène internationale, elles viennent également renforcer l'idée d'impuissance de la parole politique… de l'autorité politique. En attendant, bon nombre de professionnels nantais se retrouvent dans une situation économiquement dramatique au seuil des fêtes de fin d'année. Devant la gravité du phénomène contestataire et insurrectionnel, préjudiciable à des centaines de commerçants, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire a tenu à faire part de sa colère dans une récente tribune. Yann Trichard n'a pas hésité à qualifier d'« écœurant » ce qui s'est déroulé lors de la journée du 17 octobre. Le président de la CCI s'est également appliqué à rappeler l'impact de tels agissements : *« Derrière chaque boutique saccagée, il y a un commerçant, des familles et des salariés qui voient partir en fumée des années de travail et d'investissement. Des commerçants de notre ville ont été menacés et agressés physiquement, uniquement parce qu'ils tentaient de protéger leurs boutiques, leurs outils de travail ! Ces violences sont intolérables. Rien ne les justifie ! Casser un commerce, c'est casser un quartier. C'est faire fuir les clients et toutes celles et ceux qui aiment se promener dans nos cœurs de villes. C'est décourager ceux qui voulaient s'installer, détruire une volonté de vivre ensemble. »* Les exactions ont pour effet de ralentir les échanges et les flux commerciaux nécessaires à la santé économique. Mais au-delà des chiffres, elles viennent



Yann Trichard, président de la CCI de Nantes St-Nazaire, vent debout contre les détériorations perpétrées contre les commerces. SCCCI

heurter de plein fouet la liberté d'exercer une activité professionnelle. Cette atteinte, expression patente d'un déni démocratique, nourrit l'idée d'une faiblesse étatique, incapable de juguler les effets pervers d'une colère de plus en plus effervescente sur le territoire national. La France bout, les écoles brûlent, les commerçants trinquent. En d'autres termes, les valeurs de la République sont clairement attaquées et la devise nationale foulée aux pieds. Dans ce cadre, Yann Trichard entend apporter une réponse concrète et humaine à toutes les victimes de ces violences : *« Comme toujours dans de telles circonstances, notre CCI fera son travail d'accompagnement de proximité auprès de l'ensemble des commerçants de notre département qui ont été les victimes de ces agissements inexcusables. C'est l'essence même de notre rôle et de notre mission d'établissement public. »* Cette volonté de venir en aide se traduit concrètement par certaines mesures, à commencer par la mise en place d'un numéro dédié aux victimes. Ce numéro national unique d'accompagnement est mis à disposition des commerces et entreprises impactés : 0.800.921.921. En appelant ce numéro, les commerçants et dirigeants d'entreprises de Loire-Atlantique auront accès à un premier niveau d'analyse de leur situation, avant une mise en contact directe avec le référent de la CCI Nantes Saint-Nazaire afin de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins. Les équipes de la CCI Nantes Saint-Nazaire ont fait savoir qu'elles pourront ainsi les conseiller dans leurs démarches, les orienter vers les dispositifs de soutien adaptés et les accompagner dans leurs échanges avec les différents acteurs mobilisés afin de favoriser la reprise de leur activité.

Vincent GAUTIER

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* : pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'ÉCHO DE L'OUEST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Santé Face aux enjeux du surpoids, le Yum propose un accompagnement personnalisé autour de la nutrition et du bien-être. Une démarche qui peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles.

Yum, l'élan retrouvé



Mathieu prêt à vous recevoir *SC: Mathieu Archange*

Le surpoids et l'obésité concernent une part importante de la population française. Selon l'étude OFÉO 2024, 30,8 % des adultes en France métropolitaine sont en surpoids et 18,1 % vivent avec une obésité. Au-delà de l'apparence physique, ces situations peuvent avoir des conséquences sur la santé, notamment en augmentant les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2 ou de troubles articulaires. Les causes sont multiples et ne se résument pas à une question de volonté. L'alimentation, l'activité physique, les facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux peuvent intervenir. Dans ce contexte, être accompagné pour faire évoluer ses habitudes et définir des objectifs adaptés peut constituer un soutien précieux. C'est la démarche proposée au Yum, situé au 61 quai Magellan à Nantes. Dans cet espace consacré au bien-être et à la nutrition, chaque personne commence par un bilan permettant de faire le point sur ses objectifs. Perte de poids, développement de la masse musculaire ou volonté de prendre davantage soin de soi : l'accompagnement est individualisé et s'adapte aux besoins de chacun. La philosophie du lieu accorde une place importante à la nutrition, complétée par l'activité physique. Une séance collective est notamment proposée le samedi matin, de 11 h à 12 h. L'objectif est d'offrir un cadre dans lequel chacun peut avancer à son rythme, sans jugement et avec un suivi personnalisé.

Élise et Mathieu, deux parcours singuliers

Cette attention portée à la personne prend aussi racine dans le parcours d'Élise Pasquier. Après avoir connu une prise de poids importante et traversé des expériences professionnelles difficiles, elle a développé une sensibilité particulière aux questions de confiance en soi et de bien-être. Ses expériences dans la communication, la nutrition et le sport l'ont amenée à vouloir accompagner d'autres personnes. Pour elle, la démarche ne consiste pas seulement à atteindre un objectif physique : elle vise aussi à aider chacun à retrouver confiance, à se sentir mieux et à reprendre la main sur son parcours. Cette volonté d'accompagner se retrouve dans l'histoire de Mathieu. À la suite d'un grave accident de skateboard, il a dû envisager son avenir autrement. Aujourd'hui professionnel indépendant, il exerce son activité aux côtés d'Élise, dans un espace partagé avec plusieurs entrepreneurs. Il a trouvé dans cette activité une voie qui lui correspond. « *Je me vois faire ça toute ma vie* », confie-t-il. Son parcours illustre la possibilité de construire un nouvel avenir professionnel après une épreuve, sans que celle-ci définisse à elle seule la suite de son histoire.

Du bien-être à l'entrepreneuriat

Au Yum, l'accompagnement peut également devenir le point de départ d'une réflexion professionnelle. Les personnes qui le souhaitent peuvent découvrir la possibilité de développer leur propre activité, à temps plein ou à temps partiel, selon leurs aspirations et leur rythme. Le lieu rassemble plusieurs professionnels indépendants, chacun développant sa propre activité. Des événements sont organisés plusieurs fois par mois pour favoriser les rencontres et faire découvrir les différentes approches proposées. Ainsi, la démarche ne se limite pas à la remise en forme. Elle peut aussi permettre de retrouver une dynamique, de reprendre confiance en ses capacités et d'envisager de nouvelles perspectives. Chaque parcours reste singulier, mais l'écoute et l'accompagnement peuvent aider à franchir une première étape. Et si le bien-être était aussi le point de départ d'une nouvelle aventure professionnelle ? Que l'on souhaite retrouver confiance en soi, prendre soin de sa santé ou explorer de nouvelles perspectives, chaque parcours mérite d'être accompagné. Et si la prochaine histoire à écrire était la vôtre ?



Élise dans son élément du mouvement, du partage, du bonheur authentique. *SC Élise Pasquier*

Mailys LE MENAGER (clp)

Halloween Le 31 octobre, sorcières, zombies et créatures fantastiques vont envahir les rues, les salles de spectacle et les lieux de loisirs du département. Des fêtes de quartier aux parcours hantés XXL, Halloween s'est imposé dans le calendrier des sorties. À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, l'association Hallomeen prépare une septième édition hors norme, avec 9.000 visiteurs attendus.

La Loire-Atlantique se fait peur en grand



Un concert de citrouilles à Legendia parc. *Legendia Parc.*

Les citrouilles sont de sortie, les costumes s'affûtent et les décors prennent forme dans les coulisses. À quelques jours d'Halloween, la Loire-Atlantique entre dans sa dernière ligne droite. Cette année, le 31 octobre tombe un samedi : une aubaine pour les organisateurs, qui peuvent miser sur une journée entière d'animations et une soirée prolongée jusque tard dans la nuit. Longtemps associée aux enfants faisant du porte-à-porte pour réclamer des bonbons, la fête a changé de dimension. Elle est devenue un rendez-vous populaire qui rassemble familles, associations, communes et professionnels des loisirs. Ateliers créatifs dans les médiathèques, fêtes déguisées, animations dans les commerces ou expériences immersives : chacun décline désormais sa version de la peur, souvent avec une bonne dose d'humour.

Des citrouilles aux expériences immersives

Le phénomène se mesure à la diversité des rendez-vous proposés. À Frossay, Legendia Parc fait d'Halloween un temps fort de ses vacances d'automne, avec des animations et des spectacles destinés à différents publics. À Nantes, le château des ducs de Bretagne propose une visite thématique pour les enfants de 11 à 13 ans, tandis que l'enseigne de loisirs John Doe décline son escape game en version « Dark Edition », les 30 et 31 octobre. Les professionnels de la restauration et de la nuit ne sont pas en reste. Au Pellerin, l'Esplanade annonce un dîner-spectacle mêlant magie et mentalisme. À Nantes, le Warehouse prévoit une grande soirée déguisée, avec trois espaces musicaux et une scénographie spécialement conçue pour l'occasion. Autant de formats qui témoignent de la capacité d'Halloween à sortir du seul cadre familial pour devenir un véritable événement de loisirs. Derrière les rendez-vous les plus modestes comme les productions plus ambitieuses, les bénévoles restent souvent au cœur de la fête. Et certains projets locaux ont pris une ampleur spectaculaire.



Les bénévoles sont à pied d'œuvre. *Rouger.*

À Saint-Philbert, la peur change d'échelle

C'est le cas d'Hallomeen, qui investira samedi 31 octobre la place de l'abbatiale à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Pour sa septième édition, l'association espère accueillir jusqu'à 9 000 personnes, soit 3 000 de plus que l'an passé. Un chiffre vertigineux au regard des débuts : en 2022, quelque 250 visiteurs découvraient une mine désaffectée de 25 mètres, entièrement fabriquée par une bande de copains bricoleurs. Depuis, le bouche-à-oreille a fait son œuvre. Le parcours s'est allongé, les moyens techniques se sont étoffés et l'équipe s'est structurée. Cette année, les visiteurs devront traverser 180 mètres de pénombre. Pour fabriquer les décors, il faut assembler quelque 800 palettes, consacrer une dizaine de jours à la fabrication, puis une semaine au montage. « *Nous passons aussi une étape au niveau visuel, avec davantage de machines à effets spéciaux* », explique Jocelyn Barbier, président de l'association. Les maquillages seront également plus travaillés, grâce à un partenariat avec l'école d'esthétique et de coiffure Signature, à La Chevrolière. Une douzaine de comédiens de la troupe d'improvisation Joueur par nature, basée à Sainte-Pazanne, viendront même mettre les nerfs des visiteurs à l'épreuve avant leur entrée dans la mine. Car à Hallomeen, le spectacle commence dans la file d'attente. L'an dernier, il fallait patienter entre une heure et demie et deux heures. Cette fois, les organisateurs anticipent jusqu'à deux heures trente. Zombies, animations et concert du groupe nantais Up to Up, programmé de 20 h à 23 h, doivent transformer cette attente en prélude au grand frisson. La journée sera réservée aux enfants de 13 h à 18 h, avant une session destinée aux adultes à partir de 19 h. Trois food-trucks et deux bars permettront de se restaurer sur place. Malgré les moyens déployés, Jocelyn Barbier tient à une règle : « *Tant que je serai président, cet événement restera gratuit.* » Un pari qui résume l'esprit de cette fête : fabriquer collectivement des souvenirs, faire frissonner toutes les générations et transformer, le temps d'une journée, les places et les rues du département en territoires de l'étrange.



Hallomeen investira samedi 31 octobre la place de l'abbatiale à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. (archives) *B. MARTIN (clp)*

Baptiste MARTIN (clp)

Économie Au salon ÉquipHotel, l'entreprise Espace Loggia dévoile un mur-meuble qui ouvre une pièce supplémentaire sans un mètre carré de plus. Une trouvaille née aux Herbiers, signée d'une PME qui innove… sans quitter la Vendée.

Lorsque le savoir-faire vendéen brille à Paris



Installée aux Herbiers, l'entreprise revendique avec fierté son implantation territoriale source de savoir-faire. *SCEL*

Tous les deux ans, la Porte de Versailles se change en immense hôtel éphémère. Du 2 au 5 novembre, ÉquipHotel, rendez-vous biennal de référence de l'hôtellerie et de la restauration organisé par RX France, y réunira plus de 1.200 exposants et 80.000 professionnels venus de 133 pays. Le salon, déjà installé dans ces mêmes halls parisiens en 2012, alors sous la bannière de Reed Expositions, y expose chaque fois le meilleur du design et de l'équipement. Au milieu de cette foule, une cloison glisse. Derrière elle, un lit apparaît. D'un geste, le décor se referme et l'on retrouve un bureau, une bibliothèque, un meuble de télévision. Ce tour de passe-passe s'appelle Plome et il vient de Vendée. Paul Malignac, Directeur Général d'Espace Loggia, le dévoilera sur le stand du Hall 7.2, E045.

Un meuble qui cache une pièce

Le concept brille par sa simplicité. Installé contre un mur et créé sur mesure, Plome se fond dans le décor, par son modèle, sa longueur, son coloris. Refermé, il remplit une première fonction. Déployé, il semble déplacer la cloison elle-même et dévoile une autre pièce, sans travaux. Celle-ci devient tour à tour chambre, espace de télétravail confortable ou salon avec table à manger et rangements. Le mécanisme d'ouverture se déploie silencieusement, sans forcer. Chaque module est fabriqué à la taille de la cloison, pour s'adapter à la configuration de chaque lieu de vie et établissement. La gamme se décline sur mesure, à partir de 7.000 € HT pour une combinaison classique pièce à vivre, bureau et chambre dressing. Pour les exploitants, cette réalisation assure une vocation essentielle, celle de faire « travailler » les mètres carrés en double. Le mur-meuble devient un actif immobilier, intégré dès la conception des plans, qui permet de reconfigurer les surfaces au gré des besoins. Mais cette idée n'est pas tombée du ciel. Paul Malignac, le directeur explique : « *Nous avons longtemps déplacé des lits et des bureaux en jouant sur la hauteur, avec Plome, nous déplaçons la cloison elle-même. La gamme est née d'une étude de marché et d'une co-construction avec les opérateurs pour être au plus près des usages de terrain. Dans des logements où chaque mètre carré compte, on ne subit plus la surface : on la fait travailler plusieurs fois* ».

Les Herbiers, terre d'industrie

L'histoire de la maison commence en 1979, avec Mijanou Bardot, qui introduit le lit mezzanine en France. Reprise en 1992 par Philippe Malignac, l'entreprise s'installe en 2002 dans l'ancienne usine Pinaut Bois, aux Herbiers. Paul Malignac la rejoint en 2006, alors qu'elle équipe les particuliers et ses premiers hôtels, avec une centaine de lits installés à Londres. Aujourd'hui, Espace Loggia emploie 32 salariés, dont 17 à la production, et réalise 4 M€ de chiffre d'affaires (2025). Elle compte trois showrooms parisiens et plus de 5.000 lits modulables installés, notamment dans des résidences gérées. Une PME de taille modeste, donc, mais qui garde sa fabrication à la maison. Le dirigeant en a même fait son credo, comme il le précise : « *J'investis dans l'AI : Artisanat Industriel. On met en place de nouveaux outils technologiques pour aider et assister les opérateurs au quotidien. On allège la pénibilité au travail en limitant les gestes répétitifs et le port de charges, pour optimiser et se concentrer sur la production personnalisée en série ou en petite quantité* ».

La qualité gage de crédibilité et de confiance

Cette ambition a un prix. Paul Malignac a engagé un plan industriel de 350.000 €, dont 150.000 € déjà investis dans un centre d'usinage numérique. L'outil optimise la découpe des panneaux sur de petits volumes et permet de proposer des pièces de remplacement sur mesure avec moins de chutes. Résultat : moins de déchets, moins de matières premières consommées, des meubles qui durent plus longtemps. L'entreprise a aussi instauré, depuis plusieurs années, un modèle qu'elle nomme « *Remanufacture* » par lequel elle récupère les meubles de la marque dont les clients souhaitent se séparer, puis réintègre les pièces détachées, après rénovation, dans un nouveau cycle de production. Structures métalliques récupérées, bois massifs revalorisés, contrôle qualité, transformation en nouveaux composants : rien ne se perd. Selon l'entreprise, environ 25 % des matériaux de ses meubles sont aujourd'hui écosourcés, avec une prévision de 30 % pour 2027. Quant aux fournisseurs, 90 % se trouvent à moins de 100 km de l'atelier. Un choix synonyme d'atout commercial… car la réglementation évolue. En effet, depuis plusieurs années, la filière de l'ameublement applique le principe de la Responsabilité Élargie du Producteur. Cela signifie que les fabricants doivent assumer le devenir de leurs meubles quand ceux-ci ne servent plus. Parallèlement, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi AGEC, demande notamment aux acheteurs publics de consacrer une part de leurs achats de mobilier à des produits issus du réemploi ou fabriqués avec des matières recyclées. Espace Loggia se distingue donc naturellement sur le marché en s'y étant préparée de longue date en faisant de la récupération et de la réutilisation de ses meubles un pilier de sa production. Dans un secteur qui cherche à loger plus sans bâtir davantage, l'idée a de quoi séduire. En 1979, le lit mezzanine gagnait de la place en hauteur. Quarante-sept ans plus tard, Espace Loggia en gagne derrière une cloison. La question, elle, n'a pas changé. Comment habiter mieux sans habiter plus grand ?

Vincent GAUTIER



Marie-Jeanne Bardot, la sœur cadette de Brigitte Bardot, a été actrice mais également entrepreneuse. En 1979, elle s'associe à un collectif de designers et fonde Espace Loggia. En 1992, elle passe le flambeau à Philippe Malignac. *SCEP*



Plome, la dernière innovation au service de l'optimisation des espaces, créée par la PME vendéenne. *Espace Loggia*

Sport & Innovation Le terrain de football de la Plaine des sports du Sourdy a été inauguré le 17 octobre. Il est utilisé depuis septembre par les 350 licenciés du Luçon Football Club.

À Luçon, le terrain synthétique est inauguré

Lancés en avril 2026, les travaux du terrain de football synthétique de la Plaine des sports du Sourdy sont achevés. L'équipement a été mis en service pour la reprise des activités sportives en septembre, puis inauguré le samedi 17 octobre. Conçu pour la pratique du football à 8 ou à 11, le terrain permet aux 350 licenciés du Luçon Football Club de jouer en toutes saisons et par tous les temps. Il est homologué pour accueillir des matchs de niveau régional. Pour se conformer à la réglementation européenne de 2023, qui interdira d'ici 2031 l'utilisation de granulats élastomères comme matériau de remplissage, et pour éviter tout risque lié aux microplastiques, la souplesse de la surface est assurée par un remplissage en rafle de maïs. Plusieurs entreprises sont intervenues sur le chantier. L'Atelier Chaneac a assuré l'étude et la maîtrise d'œuvre, Sportingsols le drainage, le revêtement et les clôtures, et Eiffage le terrassement et l'enrobé. L'éclairage a été installé en partenariat avec le Sydev et l'entreprise Ineo. Le projet représente un coût total de 1.125.000 €. Il a bénéficié de 200.000 € de fonds de concours de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, d'une subvention de 108.000 € du Département de la Vendée et de 25.000 € au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).



Le terrain synthétique de la Plaine des sports du Sourdy, inauguré le 17 octobre *SCML*

E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales

les marques distributeurs

les 1ers prix

E.Leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

Mois Octobre rose Des terrains de football aux rues des communes, en passant par les hôpitaux, la mobilisation contre le cancer du sein prend de multiples visages en Vendée. Derrière les tee-shirts roses et les courses solidaires, un même objectif : sensibiliser au dépistage et soutenir les femmes touchées par la maladie.

Les Vendéens mobilisés

En octobre, le rose s'affiche partout. Sur les maillots, dans les vitrines, au détour des rues et jusque sur les terrains de sport. En Vendée, Octobre Rose est devenu bien davantage qu'une campagne de sensibilisation : un rendez-vous populaire qui fédère associations, collectivités, soignants, entreprises et habitants autour d'un combat commun, celui contre le cancer du sein. L'enjeu est majeur. En France, plus de 61.000 nouveaux cas ont été estimés en 2023. Une femme sur huit risque de développer cette maladie au cours de sa vie. Mais détecté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans neuf cas sur dix. D'où l'importance de cette campagne annuelle, portée notamment par la Ligue contre le cancer, qui vise à encourager le dépistage, informer le public et recueillir des fonds pour la recherche et l'accompagnement des malades.



Le personnel soignant mobilisé pour Octobre rose. *Hôpitaux de Vendée.*

Des milliers de pas, des solidarités multiples

En Vendée, difficile de passer à côté de la mobilisation. Figure emblématique de cette dynamique, La Joséphine, la marche et course solidaire organisée par la Ville de La Roche-sur-Yon, a célébré sa 12e édition en 2026. Le rendez-vous yonnais essaime dans de nombreuses communes partenaires, où des parcours de quelques kilomètres permettent de participer près de chez soi, à son rythme. À Mortagne-sur-Sèvre, aux Achards, à Saint-Fulgent ou encore à Jard-sur-Mer, les initiatives locales prolongent ainsi l'élan collectif. La solidarité s'exprime aussi dans des formats plus inattendus. Sur le territoire, commerces et artisans reversent une partie de leurs ventes à la Ligue contre le cancer de Vendée. Des événements sportifs, des concerts, des ateliers de prévention et des conférences viennent compléter le programme. À l'Open de Vendée, par exemple, un stand de sensibilisation a permis d'associer sport et information. Dans le Marais poitevin, une marche et course organisée dans le cadre d'Octobre Rose agricole a également proposé plusieurs parcours, avec des bénéfices destinés à l'Association vendéenne de lutte contre le cancer. Autant d'initiatives qui donnent à la campagne une dimension concrète : chacun peut contribuer, qu'il chausse ses baskets, pousse la porte d'un commerce engagé ou prenne le temps de s'informer.

Du terrain de football aux couloirs de l'hôpital

Cette mobilisation collective s'invite jusque dans les clubs sportifs. Dimanche dernier, le Vendée Foot Club a ainsi marqué son engagement en faisant entrer sur le terrain des joueurs accompagnés d'un enfant du club et de leurs proches : femmes, mères, belles-mères, sœurs et grands-mères. Un geste symbolique pour rappeler que le cancer du sein concerne aussi les familles et les entourages. « *Un moment important pour le club qui témoigne son soutien aux femmes face au cancer du sein* ! », souligne le club, qui a associé à cette initiative l'association Soline. Deux joueurs, Alexis Araujo et Mathis Vrignon, ainsi que le président du club, ont également affiché leur engagement. La participation des joueurs du BMP a renforcé cette dimension collective. Au-delà du résultat sportif, le terrain devient ainsi un espace de sensibilisation et de solidarité. Dans les établissements de santé, la mobilisation prend une autre forme, tout aussi essentielle. Aux Hôpitaux de Vendée, les équipes accompagnent les patientes de la prévention aux traitements. Le site de La Roche-sur-Yon est le seul établissement public du département autorisé à pratiquer la chirurgie des cancers du sein. Le Dr Florence Legouté, médecin du service de radiothérapie à La Roche-sur-Yon, rappelle que « *la prise en charge repose sur une coordination étroite entre de nombreux spécialistes : radiologues, chirurgiens, oncologues, médecins nucléaires, mais aussi gynécologues, sages-femmes et médecins généralistes. La prise en charge est personnalisée en fonction du stade du cancer, de ses caractéristiques biologiques, mais aussi de la personne que l'on soigne* ». Les traitements ont, eux aussi, considérablement évolué. Chirurgie conservatrice, reconstruction mammaire, hormonothérapie, traitements ciblés, immunothérapie et radiothérapie de précision permettent désormais d'adapter les soins aux caractéristiques de chaque tumeur et à la situation de chaque patiente. Dans certaines formes localisées, des tests génomiques peuvent même aider à déterminer si une chimiothérapie est réellement nécessaire. Reste le premier geste, celui qui peut changer le cours d'une maladie : le dépistage. Les femmes de 50 à 74 ans, sans symptôme ni risque particulier, sont invitées à réaliser une mammographie tous les deux ans. Et toute modification inhabituelle du sein doit conduire à consulter sans attendre. En Vendée comme ailleurs, Octobre Rose rappelle ainsi que la lutte contre le cancer du sein ne se joue pas uniquement pendant un mois. Elle se poursuit dans les cabinets médicaux, les services hospitaliers, les associations et les gestes de solidarité du quotidien.

Baptiste MARTIN (clp)



Le Vendée Foot Club sur le pont... pour la cause. *B. MARTIN (clp)*

Vendée Symphonique Du 26 au 29 octobre, plus de 130 jeunes instrumentistes se retrouvent en stage avant le grand concert du 8 novembre à Fontenay-le-Comte.

La jeunesse donne le ton

Ils viennent de conservatoires et d'écoles de musique de toute la Vendée, avec leurs instruments, leurs partitions et un même objectif : faire un orchestre. Depuis le lundi 26 octobre, plus de 130 jeunes musiciens amateurs se sont retrouvés lors de quatre jours de travail intensif. À l'issue de ce stage, trois formations auront pris corps : un orchestre à cordes, un orchestre d'harmonie et un orchestre symphonique. Encadrés par leurs enseignants, les jeunes ont bénéficié de la direction de deux chefs vendéens, Victorien Garreau et Vincent Jaillet. Le fruit de ces jours de travail se traduira lors du rendez-vous du dimanche 8 novembre, à 16h, à l'Espace René-Cassin de Fontenay-le-Comte lors de la deuxième édition de la manifestation Vendée Symphonique, organisée par le Département. Les jeunes artistes assureront la première partie du concert, aux côtés de professionnels de renommée nationale et internationale.

Un voyage à travers les paysages

Le fil conducteur de cette édition tient en une formule : *« Paysages de Vendée... et d'ailleurs. »* Au cœur du programme figure une création originale, composée pour l'occasion par Jean-Philippe Vanbeselaere, directeur du Conservatoire des Sables-d'Olonne. L'œuvre, inédite, invite le public à un voyage musical inspiré des paysages et de l'identité du territoire. Dans ce cadre, le répertoire symphonique y trouvera aussi toute sa place, avec le premier mouvement de la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et *Out of the Dark* de Thomas Doss. Des musiques issues des spectacles du Puy du Fou viendront compléter cette traversée. Après l'entracte, le clarinettiste Amaury Viduvier et son ensemble à cordes prendront le relais autour de *Danza*. De Vivaldi à Brahms, de Bizet à Django Reinhardt, en passant par Piazzolla, ils proposeront un parcours à travers les époques, les styles et les continents.



Durant plusieurs jours, les jeunes artistes ont pu apprendre à faire orchestre en compagnie de professionnels. Une expérience forte. *Pexels/ C. Oquendo*

Apprendre à jouer ensemble

Au-delà de l'exigence artistique, l'événement se veut une expérience collective. En effet, les jeunes musiciens apprennent à s'écouter, à construire un projet commun qui dépasse les frontières de leurs établissements respectifs. Une école de l'attention à l'autre, en somme, où l'on mesure que l'harmonie ne se décrète pas mais se travaille. Le Département inscrit cette initiative dans sa politique en faveur des enseignements artistiques. Par son Schéma départemental de développement des enseignements artistiques, il a soutenu en 2025 soixante structures, qui accueillent plus de 11.000 élèves, à hauteur de 340.000 € d'aides de fonctionnement. Sur l'année scolaire 2024-2025, les interventions en milieu scolaire en musique et en danse ont concerné 421 classes. Chaque année, environ 16.000 élèves de CM1 et de CM2 assistent par ailleurs à un spectacle dans le cadre de *pARTage en Scène*.

Vincent GAUTIER

Concert, dimanche 8 novembre 2026 à 16h à l'Espace René-Cassin de Fontenay-le-Comte. Le placement est libre et les places sont proposées à 10 € et 15 €.

Vendée Globe Le 23 octobre dernier, France Télévision lançait la diffusion d'une série documentaire sur les skippers du dernier Vendée Globe 2024-2025. Au cinéma Le Concorde de La Roche-sur-Yon, deux des six navigateurs présents dans la série ont accepté de témoigner de leur participation.

Seuls autour du monde

Que sait-on réellement d'une des plus difficiles courses au large en solitaire ? Le Vendée Globe existe depuis 1989 et a connu dix éditions. Certes, la médiatisation ne cesse de croître, avant le départ et aux retours de chaque skipper dans le chenal des Sables d'Olonne, plein à craquer d'amateurs de voile et fervents soutiens de ces marins d'exception. Mais en même temps, hormis quelques photos ou vidéos prises à la volée par les skippers surtout préoccupés par la navigation de leur monstre des mers, on sait peu de choses sur la vie à bord, mais aussi la vie à terre de ceux qui sont restés, les équipes techniques et surtout la famille.

Montrer la course de l'intérieur

Depuis quelque temps, la société du Vendée Globe par son président Alain Lebœuf, également président du Conseil départemental, cherchait à offrir au grand public une vision plus complète de cette course, désormais mythique, histoire de parler des hommes et de leur état d'esprit, souvent occulté par la difficulté de la course. Ce projet a trouvé son aboutissement avec la démarche de Thomas Sametin, réalisateur. Spécialiste des tournages sur la longue durée, expérience qu'il avait menée sur six ans avec *For the sake of peace*, sur le Soudan du Sud, Thomas Sametin a réalisé une série documentaire sur l'édition 2024-2025 du Vendée Globe. Si les images des pontons sont présentes, la série montre tout à fait autre chose de cette expérience de navigation. Sur les 40 navigateurs engagés dans la dernière édition, Thomas Sametin a retenu six profils, après entretien avec chacun des participants, afin de s'assurer de leur acceptation. En effet, comme il le soulignait le 22 octobre dernier lors de l'avant-première de la diffusion des trois premiers épisodes de la série, à La Roche-sur-Yon, *« il y avait une contrainte c'est qu'ils acceptent cinq caméras à bord, qu'il leur fallait déclencher par l'appui sur un bouton. Tous ne voulaient pas s'occuper de cela »*. Cela dit, *« tout le monde a joué le jeu »* ajoute-t-il et même s'il avait *« peur qu'ils oublient d'appuyer sur le bouton »*, il a pu bénéficier de nombreuses images. C'est sans aucun doute le tri qui a été le plus difficile. Concrètement, il a passé plusieurs mois avant, pendant et après la course pour rencontrer les équipes, les familles, les skippers eux-mêmes, soit ensemble, soit seuls. Il s'agissait de recueillir les impressions, les questionnements, sur l'absence, la dangerosité des mers, les avaries possibles. Et puis à bord, alors que *« les marins n'ont pas vraiment l'habitude d'être filmés »* comme le rappelle Thomas Sametin, de capter des images de la vie, à bord, des angoisses sur l'état de la mer et de la météo, les doutes sur les capacités du bateau et parfois le souvenir de précédentes expériences malheureuses passées que l'on n'a pas envie de revivre. Mais également, les moments forts qui redonnent le moral, les relations régulières avec la famille à terre par exemple. Le réalisateur a pu rencontrer chaque skipper jusqu'à trois mois après la course, pour un débriefing complet, en plus des images du bord, de ce qu'il a vécu durant trois mois. On découvre ainsi, les parcours de Pip Hare, qui a malheureusement démâté à mi-course, Jérémie Beyou, Violette Dorange, Conrad Colman, Tanguy Le Turquais, époux de Clarisse Cremer elle aussi engagée, et Thomas Ruyant.



Thomas Ruyant et Clarisse Cremer ont accepté de se montrer durant la course. *Daniel BIRON (clp)*



Vendée Globe Seuls autour du monde *Daniel Biron (clp)*

Faire comprendre

Lors de cette avant-première, deux skippers étaient présents, Clarisse Cremer et Thomas Ruyant. Ils ont exprimé leur satisfaction d'avoir participé à cette aventure cinématographique. Pour Clarisse Cremer, *« la série, c'est l'occasion de presque comprendre ce qu'est la course »*. Elle considère malgré tout que la série donne *« le temps de montrer et de raconter ce qu'est être seul sur un bateau »*, tout *« en mettant en regard plusieurs expériences de marins »*. Sur son attirance pour la navigation en solitaire, elle explique qu'une *« histoire d'amour »* est à l'origine de sa volonté de naviguer. Sans sa rencontre avec Tanguy Le Turquais, elle n'aurait sans doute jamais vogué sur les mers. En même, temps elle avoue un tempérament attiré par la solitude de temps à autre. Elle avoue aussi *« une vraie addiction à ces aventures »*, ce qui la pousse après sa première participation à vouloir repartir, pour mieux comprendre la course. Sur sa participation à la série, son acceptation n'a pas été facile, du fait de difficultés liées à l'abandon par son sponsor, puis une préparation hors de France, en quelques mois, quand il faut presque quatre ans pour le faire correctement. Pendant la course, elle devait aussi gérer le fait de confier sa petite fille, née entre les deux Vendée Globe, à sa belle-sœur. Et dans tout cela, histoire de bien comprendre, la force morale personnelle et le goût pour la compétition ne suffisent pas, *« sans les proches cela n'aurait pas été possible »*. Elle termine en insistant sur le *« parti pris émotionnel et humain »*, pris par le réalisateur et reconnaît que *« les images donnent un regard juste sur ce que j'ai vécu »*. Par ailleurs, elle estime que *« la série est un cadeau pour les marins, de voir leur course devenir un objet culturel et artistique »*. Pour sa part Thomas Ruyant, à qui il manquait cette course à son palmarès de victoires, explique aussi avoir *« adoré découvrir les histoires des autres marins »*, comme quoi chacun est différent. Sur la course elle-même, convaincu que c'est *« un sport solitaire mais collectif »*, ce que *« la série montre un peu »*. Mais sans doute la plus belle découverte fut dans le fait que les images *« ont montré qui je suis »* et il ajoute même que *« la série me montre dans mon évolution. Je m'adoucis au fil des épisodes »*.

Partager des valeurs

Dans cette affaire, la collaboration immédiate de France Télévision a été d'une grande aide, en acceptant de produire cette série et de la diffuser sur la plateforme de France Télévision, disponible durant plusieurs mois d'ailleurs. Pour Alain Lebœuf, *« le but est de faire passer ce qui est le plus important dans cette course : nous mettons sur la ligne de départ des hommes et des femmes. Nous voulons montrer la diversité des profils, jeunes et moins jeunes, avec de petits ou de gros budgets »*. Toute la série reflète le côté très humain de la course, le réalisateur ayant insisté sur cet aspect, avec délicatesse, sans éluder les difficultés de faire accepter sa décision de partir. Elle montre la force morale des skippers comme de leur famille et environnement proche, pour tenir durant plusieurs mois la séparation. Cet objectif de montrer ces aspects humains de la course a aussi pour but d'inciter les amateurs à venir au prochain départ du Vendée Globe en novembre 2028. D'ici là, les amateurs de sensations fortes et de grands espaces pourront regarder cette série le 10 novembre sur France 2, ou bien la retrouver sur la plateforme de France télévision parmi les documentaires, sous le titre *Vendée Globe, Seuls autour du monde*.

Daniel BIRON (clp)

Sainte-Hermine Cheffe de service dans le médico-social, Mélanie Albert a choisi la pâtisserie, et surtout le bien manger. Focus sur une passionnée.

Mélanie Albert, pâtissière, veut créer de l'authentique

Éducatrice spécialisée, puis cheffe de service auprès d'enfants malentendants ou présentant des troubles du langage, Mélanie Albert a eu envie d'autre chose. Sa passion pour la pâtisserie a précipité un tournant décisif. Originaire de l'Oise, où elle a fait ses études, elle a travaillé dix ans dans un institut médico-éducatif. Installée dans son premier appartement, elle prend goût à la cuisine, et surtout à la pâtisserie, pour recevoir ses amis et sa famille, principalement à l'heure du goûter, ce moment apprécié des petits comme des grands. Elle régale son monde de gâteaux, souvent à base de pâte à choux fourrés à la crème. À la naissance de son premier enfant, elle prend conscience de l'importance de la nourriture, du bien manger, le plus naturel possible, sans renoncer au plaisir. Quand son second enfant naît, elle abandonne ses principes et achète de l'alimentation industrielle pour gagner du temps. Un renoncement difficile à vivre, alors qu'elle se savait capable de cuisiner des mets de qualité.

Un CAP à distance

En 2024, l'année où la famille s'installe à Sainte-Hermine, elle prend contact avec l'Atelier des chefs, un centre de formation à distance qui propose un CAP pâtisserie. En parallèle, elle effectue un stage de cinq mois dans une pâtisserie traditionnelle et un salon de thé. Elle renoue avec une ancienne collègue, qui lui apprend à réaliser les macarons. Elle obtient son CAP en juillet 2026 et crée son entreprise le mois suivant. Son premier marché a lieu à Nieul-sur-l'Autise, mais c'est au forum des associations sportives de Saint-Jean-d'Hermine qu'elle rencontre le plus grand nombre de gourmets. À midi, elle est dévalisée. Un bel encouragement. Mélanie confectionne des macarons dont les coques sont composées d'une meringue italienne, fourrées d'une ganache gourmande (pistache, chocolat, vanille, etc.) ou fruitée. Le macaron à la mangue, préféré de sa fille, est son produit phare. Elle propose aussi des entremets, des gâteaux à la crème au beurre, des charlottes, des fraisiers et des gâteaux chiffres pour les anniversaires, mais également des tartes et des cakes (marbrés, citron, arc-en-ciel). *« En même temps que la vente, j'aime expliquer ce qu'il y a de vrai dans ma pâtisserie, le bien manger sain pour la santé et le plaisir du sucré à dose réduite, avec des colorants utilisés subtilement »*, confie Mélanie.

Marie-Renée SUIRE (clp)

L'Air du goûter, Mélanie Albert, fabrication artisanale. Tél. : 06.69.93.86.28 / lairdugouter@outlook.fr. Présente sur les réseaux sociaux. Sur commande : coffrets gourmands, goûters, week-ends, anniversaires, livraisons à domicile à partir de 30 €. Mélanie sera au marché de Noël de Saint-Jean-d'Hermine le 28 novembre, à Saint-Michel-en-l'Herm le 5 décembre et à Angles le 19 décembre.



Mélanie lors du concert la veille du départ du Tour de Vendée à Sainte Hermine. *Marie-Renée Suire (clp)*

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
86 *(Courrier Français de la Vienne)*	Lundi 9 nov. **à 17h**
17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
63 *(Semeur Hebdo)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
33 *(Courrier de Gironde)*	Mardi 10 nov. **à 10h**
16 *(Courrier Français de Charente)*	Mardi 10 nov. **à 11h**
17 *(l'Angérien Libre)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
19 *(La Vie Corrézienne)*	Mardi 10 nov. **à 11h30**
41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*	Mardi 10 nov. **à 15h**
33 *(Le Journal du Médoc)*	Mardi 10 nov. **à 15h30**

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

VENTES

A2628**781**

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES IMMOBILIÈRES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES Vendredi 4 décembre 2026 à 10h00 Palais de Justice : 19 Quai François Mitterrand 44000 NANTES

Commune de NANTES (44100), 5 allée des Roitelets
Résidence Les Rochellets
Dans un ensemble immobilier en copropriété édifié sur des parcelles cadastrées section KR n°48 et 114
Trois lots de copropriété n°514, 542 et 1179 (bât. D1) :
- Un appartement (n°514) de type 3 au 1er étage d'une superficie totale de 73,59 m² Loi Carrez, composé d'une entrée, d'un salon donnant sur un balcon, d'un séjour sur parquet, d'un dégagement, d'une salle de bains, de deux chambres, de wc, et d'une cuisine, le tout alimenté par un chauffage collectif au sol,
- Une cave en sous-sol (n°542)
- Un parking aérien (n°1179)
MISE A PRIX : 15 000 €
Caution bancaire ou chèque de banque de 3 000 €
Visite sur place : mardi 10 novembre 2026 à 14h00
Consultation du cahier des conditions de vente (RG 25/00037)
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTES
- auprès de Maître Stéphanie GUILLOTIN (Cabinet LEXAR) Avocate au Barreau de NANTES
contact@guillotin-avocat.fr
ou 02 40 16 81 60
https://www.guillotin-avocat.fr

CONSTITUTIONS

A2628**638**

Aux termes d'un acte électronique en date du 8 octobre 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée à associée unique présentant les caractéristiques suivantes :
- dénomination sociale :
BE MARINE SERVICES
- forme : SAS à associée unique
- siège social : 61 route de Brézéan - 44350 GUÉRANDE
- capital social : 2 500 euros représentatifs d'apports en numéraire
- objet social : en France et à l'étranger : l'entretien, la maintenance et la manutention de tous bateaux, la négoce de tous bateaux, remorques et moteurs, et, plus généralement, toutes opérations quelconques mobilières, immobilières, commerciales ou civiles susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet social dès lors qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions prévues par la loi.
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE (44)
- président : La société HOLDING PB, dont le siège social est situé à GUÉRANDE (44350) 61 route de Brézéan et immatriculée au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 983 426 651, nommée pour une durée indéterminée.
- cessions d'actions : en cas de pluralité d'associé, toute cession d'action, même entre associés, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE des associés
- participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire, muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

A2628**622**

Par acte SSP du 14/10/2026 il a été constitué une **SAS** dénommée:

C3I-CONCEPTION CONSTRUCTION CONSEIL INGÉNIERIE

Sigle: C3I

Siège social: 11 chemin de la monteguère 44700 ORVAULT

Capital: 2.000 €

Objet: -La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, quel qu'en soit l'objet et sous quelque forme que ce soit notamment par la souscription ou l'acquisition de toutes valeurs mobilières, parts sociales ou autres droits sociaux ; la gestion et la vente de ses participations. -L'exercice de tous mandats sociaux de ses filiales et participations -Toutes prestations d'études, d'analyse, de conception, d'ingénierie, de conseil, d'assistance technique et d'accompagnement dans la réalisation de projets immobiliers, industriels, logistiques, tertiaires ou commerciaux. -Toutes prestations d'assistance et service aux sociétés et entreprises dans les domaines administratifs, juridiques, comptables, financiers, commerciaux, immobiliers, techniques et de gestion. Toutes opérations d'apporteurs d'affaires et d'intermédiation.
Président: M. LE TESSIER Vincent 11 chemin de la monteguère 44700 ORVAULT

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**548**

GAFA

Société Civile Immobilière
en cours de liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social et de liquidation :
5 allée du Coudriau 44380 PORNICHET
RCS SAINT NAZAIRE : 520 576 570

L'assemblée générale ordinaire 3 août 2026, après avoir entendu la lecture du rapport de la liquidatrice et après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Madame Françoise CHATAL, liquidatrice, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE

A2628**370**

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

L'ESTACADE

SAS au capital de 500 €
Siège social : 17 la Retentais
44130 BLAIN
RCS SAINT-NAZAIRE 808 214 688

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation au 22 octobre 2026, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat; prononcé la clôture des opérations de liquidation au 22 octobre 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.
Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE.

A2628**773**

Société MALIK

Société par actions simplifiée
à associé unique en
cours de liquidation
au capital de 54 900 euros
Siège social et de liquidation :
26 rue de Blandeau
44320 SAINT-PERE-EN-RETZ
RCS SAINT-NAZAIRE : 489 062 703

L'associé unique en date du 20 février 2026, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 décembre 2025, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Sylvain LEROUX, liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 20 février 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE

A2628**608**

Société DOUSSET

société en liquidation
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
32 rue des Pêcheurs
44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES : 814 386 587

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2026, après avoir pris connaissance de l'ensemble des opérations de liquidation et des comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 juillet 2026, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat à Monsieur Patrick DOUSSET liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

A2629**082**

ADMIN CONSEILS

SAS au capital de 1000 €
Siège social :
Guigma 16 rue de bellevue
44470 Thouaré-sur-Loire
881 879 530 RCS de Nantes

Aux termes de l'AGE en date du 13/10/2026 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. GUIGMA Sidiki Aboubakar, demeurant 16 Rue de Bellevue 44470 Thouaré-sur-Loire pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes.
Radiation au RCS de Nantes

MODIFICATIONS

A2628**514**

DELAMARRE

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : ZI de la Touche
44290 GUEMENE PENFAO
RCS SAINT-NAZAIRE 492 654 249

L'assemblée générale ordinaire du 1er octobre 2026 a décidé de révoquer Madame Paméla NARBONNE de son mandat de cogérante à compter de ce jour.

A2629**137**

SILONET

Société par actions simplifiée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 8 Rue Olivier de Serres
Parc d'Activité de la Grand'Haie
44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
437 590 276 RCS NANTES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes des décisions du 30/09/2026, les associés ont décidé de nommer :
- La société EMR AUDIT CONSEILS, SASU au capital de 40 000 euros, domicilié 3 Rue Jean de la Fontaine à Longwy (54400), immatriculée au RCS de Briey sous le numéro 421 267 394, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- La société JFS & ASSOCIES, SARL au capital de 204 000 euros, domicilié 7 Quai Rouget de Lisle à Montluçon (03100), immatriculée au RCS de Montluçon sous le numéro 478 694 524, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2032 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.
Pour avis. La Présidente

A2628**494**

ALAIN HUNAULT

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 1 313 600 €
Siège social : 3 Rue Joseph Hervouet
44110 CHATEAUBRIANT
900 443 763 RCS NANTES.

Suivant décision unanime du 09/09/2026, à effet du même jour, les associés ont, à l'unanimité, décidé de modifier l'objet social de la société, sa dénomination et son siège, puis de transformer la Société en société civile, et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Cette transformation et ces modifications rendent nécessaire la publication des mentions suivantes : Objet, Ancienne mention : L'exercice de la profession de Notaire. Nouvelle mention : L'exercice d'activités de holding et détention immobilière. Dénomination, Ancienne mention : ALAIN HUNAULT. Nouvelle mention : Société civile AA. Siège, Ancienne mention : 3 Rue Joseph Hervouet, 44110 CHATEAUBRIANT. Nouvelle mention : 7 rue de la Victoire 44110 CHATEAUBRIANT. Gérance de la société sous sa nouvelle forme : M. Alain HUNAULT, 7 rue de la Victoire 44110 CHATEAUBRIANT. Mme Agnès HUNAULT, 7 rue de la Victoire 44110 CHATEAUBRIANT.

A2629**045**

STAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
porté à 249 000 euros
Siège social : 1 rue de l'Hommeau
44710 PORT ST PERE
485 357 941 RCS NANTES

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 26 octobre 2026 que le capital social a été augmenté d'une somme de 99 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 150 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 249 000 euros
Pour avis
La Gérance

A2628**004**

CLISSON SEVRE LOIRE TOURISME

Société Publique Locale
au capital de 150 000 euros
Siège social : 13 Rue des ajoncs
44190 CLISSON
923 832 380 RCS NANTES

AVIS

Suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 9 juillet 2026, Monsieur Clément LEROY, demeurant 4 chemin de la source à HAUTE-GOULAINE (44115) a été nommé en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement de Madame Claudine PLAIRE.
Pour avis.

A2628**513**

DELAMARRE T.P

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : 11 rue des Entrepreneurs
ZI de la Touche
44290 GUEMENE PENFAO
RCS SAINT-NAZAIRE 452 513 211

L'assemblée générale ordinaire du 1er octobre 2026 a décidé de révoquer Madame Paméla NARBONNE de son mandat de cogérante à compter de ce jour.

A2628**843**

SELAS « NOTAIRES & CONSEILS »,
Notaires associés à
ANCENIS-SAINT-GEREON
(Loire Atlantique),
3, Rue Pierre Dautel

Modifications statutaires

Suivant délibérations du 20/10/2026, la collectivité des associés de la société , **LE JARDIN DU CHEF - SARL** Capital : 5 000 € - Siège : 33, Rue de Rieux 44000 NANTES RCS NANTES 522 156 991, a décidé à compter de ce jour, de : 1°/ modifier l'objet social pour exercer désormais l'activité de culture d'oliviers, la production, la transformation et la commercialisation d'huile d'olive, d'olives, de tapenades et de leurs produits dérivés. La propriété, la prise à bail, la location, la mise en valeur et la gestion de toutes oliveraies, parcelles de terres agricoles, vergers, bâtiments d'exploitation et tous autres biens immobiliers utiles à l'activité. La création, l'acquisition, la propriété, la location et l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de restauration classique ou rapide, de food truck, de vente sur les marchés et éventaires, de traiteur, d'épicerie et de préparation de plats cuisinés à emporter ou à livrer. La vente de denrées et produits alimentaires sur place, à emporter, à distance (notamment par internet) ou en livraison. L'organisation d'ateliers et de cours de cuisine, la prestation de conseils culinaires, la mise à disposition de personnel spécialisé, ainsi que l'organisation de réceptions et de dégustations sur place. La création, la gestion et la location de tous hébergements touristiques. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. 2°/ Transférer le siège au 999, Le Taillis 44710 SAINT LEGER LES VIGNES, et 3°/ Nommer Isabelle BARON demeurant 999, Le Taillis 44710 SAINT LEGER LES VIGNES, en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Jean-Charles BARON démissionnaire et a modifié les articles 2 et 4 des statuts en conséquence.

A2628**598**

LE REVE

SCI au capital de 500 €
Siège social :
35 rue de la Duchesse
44350 Saint-Molf
792 793 267 RCS de Saint-Nazaire

Aux termes de l'AGE en date du 08/06/2026 les associés ont décidé de transférer le siège social au 29 route de Gabarret 40240 Créon-d'Armagnac, à compter du 08/06/2026.
- Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la vente, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement
- Durée : expire le 29/04/2112
Radiation au RCS de Saint-Nazaire et réimmatriculation au RCS de Mont-de-Marsan

A2628**855**

Société ATLANTIQUE COURTAGE

Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 allée des Aulnes
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
RCS SAINT-NAZAIRE : 106 518 772

L'associée unique, en date du 12 octobre 2026 a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient à compter du même jour : CONQUERIS COURTAGE. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.



DIVERS

A2629**010**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2026,

Madame Madeleine Odette BODO, en son vivant retraitée, demeurant à

NANTES (44000) 1 rue du Cormier.

Née à GUITRES (33230), le 12 mars 1935.

Veuve de Monsieur Jean Maurice BORDE et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE) , le 4 juillet 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien CETRE, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde) CRPCEN 33015, 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement) CRPCEN 75329, 32 rue Etienne Marcel, le 16 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien CETRE, Notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2629**031**

Notaires

SELARL Thierry KERAVEC
Notaire (anciennement étude LEROUX)
PORNIC (Loire-Atlantique)
28 rue de Verdun

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Thierry KERAVEC , notaire à PORNIC (Loire-Atlantique), 28, rue de Verdun**, CRPCEN 44083, le 22 octobre 2026, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Yves Jean François **NABAT**, retraité, et Madame Mireille Fernande Marie Nicole **LIMOUZIN**, retraitée, demeurant à PORNIC (44210) 11 rue Victor Soucheleau, SAINTE MARIE SUR MER.

Monsieur est né à BANNALEC (29380) le 30 avril 1949,

Madame est née à CORPE (85320) le 5 mai 1949.

Mariés à la mairie de ANGERS (49000) le 8 janvier 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur et Madame sont de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2629**115**

NOTAIRES DEL VALLE LEZIER GUEGLIO METAIREAU

LDVL NOTAIRES ET ASSOCIES

Suivant acte reçu par Maître Marine GUEGLIO, Notaire à NANTES (44100) 1 rue Cuvier, le 2 octobre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté de biens réduite aux acquêts entre M. Charlie **Pierre Jacques DORÉ**, et Mme **Scarlett Kirsten Valentine ROCHE**, demeurant ensemble à NANTES (44000) 7 boulevard Guist'hau M. est né à NANTES (44000) le 18 septembre 1988, Mme est née à LYON 4ÈME ARRONDISSEMENT (69004) le 14 février 1995.

Mariés à la mairie de ARS-EN-RE (17590) le 26 juin 2024 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marine GUEGLIO, notaire à NANTES, le 5 avril 2024.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de l'insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Marine GUEGLIO.

Pour insertion
Le notaire.

DISSOLUTIONS

A2629**136**

APROJURIS

Société CHARCUTERIE DE TOURAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social :
19 rue des Coteaux de Grand Lieu
44830 BOUAYE
RCS NANTES : 422 159 111

L'assemblée générale mixte en date du 30 septembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et du Code Civil. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Loïc LEMARIE, demeurant à BOUGUENAIS (44340) 48 rue du Désert, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à BOUGUENAIS (44340) 48 rue du Désert, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au RCS de NANTES.

Vendée

CONSTITUTIONS

A2628**665**

SCI AGRIMALONGES

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
Actipôle 85 - Belleville-sur-Vie
85170 BELLEVIGNY
RCS LA ROCHE SUR YON
en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/10/2026 est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière.

Dénomination : SCI AGRIMALONGES.

Capital social : 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros.

Siège social : Actipôle 85 - Belleville-sur-Vie - 85170 BELLEVIGNY.

Objet social :

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers construits ou à construire,
- l'aliénation de tous immeubles et biens immobiliers,
- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Modalités de cession des parts sociales : Cessions libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants et avec agrément de l'assemblée générale extraordinaire pour toutes autres cessions.

Gérant : Madame Valérie DUBREUIL, demeurant 58 allée de Brem - Château d'Olonne - 85180 LES SABLES D'OLONNE.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON

Pour avis,

A2629**091**

adecia
Les experts engagés des dirigeants

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale :
Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **SOLA**
Siège social : 41, rue Duchesne de Denant, 85000 LA ROCHE SUR YON

Objet social : Tous travaux de peinture intérieure et extérieure, de revêtement de sols et de murs, de vitrerie ; Tous travaux d'isolation thermique par l'intérieur et par l'extérieur des bâtiments ; Tous travaux de ravalement et de rénovation de façades, y compris l'application d'enduits, de revêtements, de peintures et de produits d'imperméabilisation ; Tous travaux d'étanchéification et de nettoyage et traitement des façades, toitures et couvertures ; Toutes prestations de décoration d'intérieur, d'aménagement et d'agencement d'espaces intérieurs ; L'achat et la vente de tous matériaux, équipements et produits se rapportant à ces activités ; L'acquisition, la prise à bail, la gestion, l'administration, la location et la sous-location de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000,00 euros

Gérance : Monsieur Samih EL GAMANI, demeurant 115 boulevard de Castelnau 85100 LES SABLES D OLONNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis La Gérance

A2629**233**

MAVIMMO

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, de la SARL MAVIMMO qui sera immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON, au capital de 20.000 €, objet social :

L'achat, la vente, la location, la négociation et tous types de transaction de fonds de commerce et artisanal, biens mobiliers et immobiliers, ainsi que l'activité de marchand de biens ;

La création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet ;

le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, au moyen de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apports, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

et, généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles aux objets précités ou de nature à en faciliter la réalisation.

Siège social : 2 rue Saint-Nicolas - 85230 BEAUVOIR-SUR-MER. Le premier Gérant est Madame Virginie QUAIREAU, demeurant 10 bis rue Charles Milcendeau - CHALLANS (85300).

A2628**715**

Avis de constitution

FORME SOCIALE : Société civile régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code Civil

DENOMINATION SOCIALE : **MONTS ATELIER**

STATUTS : acte sous seings privés en date du 19 et du 20 octobre 2026

SIEGE SOCIAL : 22 route de la Rive 85690 NOTRE DAME DE MONTS

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; la prise de participation dans toutes opérations immobilières ; la souscription de toutes valeurs mobilières à caractère immobilier

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE :

- Monsieur Stéphane POTIER, demeurant 37 Rue Maurice Lagathu 44400 REZÉ
- Madame Stéphanie POTIER, née GAUDIN, demeurant 37 Rue Maurice Lagathu 44400 REZÉ

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas, et obtenu par la collectivité des associés représentant plus des deux tiers des parts sociales

Pour avis, la Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2628**863**

Notaires

PENTAGONE ATLANTIC
NOTAIRES
Maître Olivier OUAIRY
Notaire Associé

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier OUAIRY, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «PENTAGONE ATLANTIC NOTAIRES» titulaire d'un office notarial à LA ROCHE-SUR-YON, 24 Boulevard Aristide Briand, CRPCEN 85104, le 23 octobre 2026, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial :

De Monsieur Didier Georges Camille LAURENT, Gérant dans le bâtiment, né à LES SABLES-D'OLONNE (85100) le 8 février 1973, et Madame Sophie Luce Annie COUMAILLEAU, secrétaire comptable, née à LA ROCHE-SUR-YON (85000) le 14 octobre 1976, demeurant ensemble à LES SABLES-D'OLONNE (85100) 18, rue Beausoleil .

Mariés à la mairie de NIEUL-LE-DOLENT (85430) le 8 octobre 2011 sous le régime non modifié de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Fabrice CHABOT, notaire à LE POIRE-SUR-VIE (85170), le 19 septembre 2011.

L'acte de changement partiel contient :

- Création d'une société d'acquêts avec apports, par :

Monsieur LAURENT d'un bien immobilier situé aux SABLES D'OLONNE (85100), 18 rue Beausoleil

Monsieur et Madame LAURENT d'un bien immobilier situé aux SABLES D'OLONNE (85100), 16 rue Beausoleil

- Ajout d'une clause de préciput. Avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

A2629**193**

Maître Franck BARON
94, rue de la Boulaye
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS (Vendée)

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Franck BARON, notaire susnommé, CRPCEN 85017, le 15 octobre 2026

Monsieur Gilbert Clément Luc **BERNIER**, retraité, et Madame Urszula Bogumila **RADZIKOWSKA**, femme de ménage, demeurant ensemble à CHATEAU-GUIBERT (85320) 21 bis rue des Terrières La Mainborgère. Monsieur est né à CHATEAU-GUIBERT (85320) le 30 avril 1950, Madame est née à KIELCE (Pologne) le 29 avril 1969. Mariés à la mairie de CHATEAU-GUIBERT (85320) le 9 juillet 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant d'eux.

Toutes oppositions s'il y a lieu, seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier, dans les trois mois de la présente insertion, en l'Etude de Me BARON, notaire susnommé.

POUR INSERTION. Me BARON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**941**

Notaires

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85)
6 Place Galilée

SOCIETE D'EXPLOITATION ANDRE

SARL en liquidation au capital de 7.622,45 €
Siège social : 136 rue du Port
85230 BEAUVOIR SUR MER
377 937 479 RCS LA ROCHE SUR YON

Par décision du 2 septembre 2026, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis,
Le Liquidateur

A2629**128**

G&B Avocats

Société d'Avocats au Barreau de LA ROCHE SUR YON
Bureau secondaire :
2 square Eugène Wigner - Parc Tertiaire 4 - 85300 CHALLANS

«T'SAM-IMMO»

SAS en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège de la liquidation : 39 La Haie - 85220 APREMONT
853 006 609 RCS LA ROCHE SUR YON

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Les actionnaires réunis le 31 mai 2026 pour la clôture de liquidation de la société «T'SAM-IMMO», ont approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 mai 2026, donné quitus de sa gestion et déchargent de son mandat au Liquidateur, Monsieur Thierry MAYER demeurant à APREMONT (Vendée), 39 La Haie, et constatent la clôture de la liquidation.

Les comptes du Liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

POUR AVIS

A2629**228**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG
Notaires associés à
BEAUVOIR SUR MER (85),
3 rue de la Petite Gare
Bureau de CHALLANS (85), 6 Place Galilée

OUEST HABITAT CONSEIL 85

SARL en liquidation
au capital de 5.000 €
Siège social : 6 rue Henri Becquerel
85300 CHALLANS
984 715 193 RCS LA ROCHE SUR YON

L'assemblée générale ordinaire du 1er avril 2025 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis,
Le Liquidateur.

DISSOLUTIONS

A2628**540**

gecpo EXPERTISES

DISSOLUTION

IC DESIGN

SASU
Au capital social de 200 Euros
Siège social :
5 rue de la Belle Olonnaise
85340 Les Sables d'Olonne
RCS La Roche sur yon n° 915 091 763

Le 31 mars 2026, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.

Madame Isabelle CHARRIER demeurant 5 rue de la Belle Olonnaise 85340 Les Sables d'Olonne, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.

Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.



MODIFICATIONS

A2628**845**

ACTEO
Société d'Avocats
6 Rue Gustave Eiffel LAGORD

«MEEL»
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social :
SAINT GEORGES DE MONTAIGU (85600)
3 rue des Tonneliers
889 039 178 RCS LA ROCHE SUR YON

Par AGO du 23/09/2026, il a été nommé en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires :
la société «DUO SOLUTIONS AUDIT» - SAINT BENOIT (86) 16 rue du Pré Médard,
388 794 141 RCS POITIERS,
la société «BDO ATLANTIQUE» -LES HERBIERS (85) 9 rue Filandière, 871 800 546 RCS LA ROCHE SUR YON,

Pour avis,
Le gérant
Ismaël BABARIT

A2629**184**

VDL CONSEIL

PILOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 6 avenue de la Corniche
85270 ST HILAIRE DE RIEZ
832 975 841 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis de modifications

Aux termes d'une décision en date du 13 février 2026, la Présidente a pris acte de la démission de la société PACHA de ses fonctions de Directrice Générale à compter du 12 février 2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

POUR AVIS
La Présidente

A2628**585**

ACTEO
Société d'Avocats
6 Rue Gustave Eiffel LAGORD

«BRIO'GEL»
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 366 000 Euros
Siège social :
SAINT GEORGES DE MONTAIGU (85600)
Chemin d'exploitation de la Borde
ZA des Grands Moulins
413 748 336 RCS LA ROCHE SUR YON

Par assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2026, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société «DUO SOLUTIONS ENTREPRISES» commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis
Le Président

TESTAMENT

A2628**840**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 juin 2011,
Mme Marie-Thérèse Augusta Alexandrine Ernestine **PETIT**, retraitée, demeurant à LA ROCHE-SUR-YON (85000) Résidence du Pont Rouge, née à MAREUIL-SUR-LAY (85320), le 9 décembre 1939, veuve non remariée de M. Henri René Daniel Joachim **POIRAUD**, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française.
Décédée à LA ROCHE-SUR-YON (85000) (FRANCE), le 16 juillet 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucie MARTINEAU, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée «Not'A Vie 85», titulaire d'un Office
Notarial à 85170 LE POIRÉ SUR VIE, 2 rue des Landes, le 21 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Lucie MARTINEAU, Notaire à LE POIRE SUR VIE (85170), 2 rue des Landes, référence CRPCEN : 85078, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LA ROCHE-SUR-YON (85000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Destination Santé

Champignons : près de 500 intoxications en septembre et déjà 200 en octobre

En septembre 2026, près de 500 intoxications liées à la cueillette et à la consommation de champignons ont été rapportées aux Centres antipoison, et plus de 200 autres ont déjà été enregistrées depuis le 1er octobre. Les intoxications liées à la consommation de champignons sont principalement dues à la confusion d'une espèce comestible avec une espèce toxique, à une mauvaise conservation des champignons, à la consommation de spécimens en mauvais état, insuffisamment cuits ou consommés en trop grande quantité. « Leurs conséquences sur la santé peuvent être graves, conduire à une hospitalisation voire au décès, rappelle l'Agence nationale de Sécurité sanitaire (Anses).

Troubles digestifs sévères, complications rénales, atteintes du foie pouvant nécessiter une greffe », figurent ainsi sur la longue liste des risques inhérents aux intoxications.

Alors quels sont les réflexes à adopter pour éviter ces empoisonnements ?

Ne ramassez que les champignons que vous connaissez parfaitement : certaines espèces très toxiques ressemblent fortement à des variétés comestibles. Au moindre doute, faites contrôler votre récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Ne consommez pas une récolte si l'un des champignons n'a pas été identifié avec certitude. Enfin ne donnez jamais de champignons cueillis à de jeunes enfants.

Que faire en cas de symptômes ?

Après avoir consommé des champignons de cueillette, des nausées, vomissements, diarrhées, vertiges, tremblements ou troubles de la vue doivent vous alerter. Contactez immédiatement un Centre antipoison, le 15 ou le 112.

Après le sport, buvez à petites gorgées

Pendant l'exercice, le corps perd de l'eau principalement par la transpiration. Plus l'effort est long, intense ou pratiqué par temps chaud, plus ces pertes peuvent être importantes. Or, l'eau joue un rôle essentiel dans la régulation de la température corporelle, la circulation sanguine et le fonctionnement des muscles. Après l'effort, l'objectif est donc de remplacer progressivement les liquides perdus. Avaler rapidement une grande quantité peut donner une sensation de ventre plein, provoquer des ballonnements ou simplement être inconfortable, notamment juste après une activité intense. C'est pourquoi il est plutôt conseillé de boire à petites gorgées, idéalement en plusieurs prises rapprochées.

Eau, petites gorgées… et parfois des électrolytes

Pour une séance classique de moins d'une heure, réalisée dans des conditions normales, l'eau suffit généralement. Les besoins sont très variables selon la température, l'intensité de l'effort et la quantité de sueur produite. L'American College of Sports Medicine rappelle d'ailleurs que la plupart des personnes qui font de l'exercice moins de 60 à 90 minutes dans des conditions normales n'ont pas besoin de boissons spécifiquement enrichies en électrolytes.

Après un effort long, intense ou réalisé dans la chaleur, la situation change. La transpiration entraîne également une perte de sodium. Une boisson contenant des électrolytes, ou simplement un repas normalement salé accompagné d'eau, peut alors contribuer à restaurer l'équilibre hydrique. Autre précaution, il ne sert à rien de se forcer à boire énormément. Une consommation excessive d'eau sur une courte période peut diluer le sodium dans le sang et, dans des situations extrêmes, provoquer une hyponatrémie potentiellement grave. Le but n'est donc pas de boire le plus possible, mais de boire suffisamment.



LeStudio - Phovoir

TOC : pourquoi vérifier 10 fois si la porte est bien fermée….

Il nous est arrivé, à toutes et à tous, de nous demander si la porte était bien fermée avant de partir. Mais ce geste du quotidien peut parfois se transformer en véritable cauchemar. En particulier, précise la psychologue Valérie P., « lorsque le patient en souffre, que ce geste devient envahissant au point d'empêcher de passer à autre chose ». En l'occurrence de partir, non sans avoir réalisé quantité de vérifications aussi irrépressibles qu'incontrôlables….

Un acte censé rassurer…

Les spécialistes parlent ainsi de trouble obsessionnel compulsif (TOC) de vérification. C'est donc d'abord une obsession, à travers des pensées ou des images persistantes qui s'imposent et génèrent des émotions plutôt désagréables. Puis ce sont des compulsions définies comme des comportements répétitifs que l'on se sent obligé d'accomplir, dans l'optique justement de diminuer la détresse causée par l'obsession. Ce qui signifie que ces agissements sont censés rassurer…

Quels déclencheurs ?

Ces TOC traduisent « une anxiété, des angoisses, un besoin de contrôle et ou un sentiment d'insécurité, qu'il soit vécu ou intérieur », énumère la psychologue. Autrement dit, un état émotionnel empreint de doute, de vulnérabilité, voire de peur « sans vraiment que le patient soit en mesure de l'identifier et de le verbaliser ». Parmi les éléments déclencheurs, elle cite également la survenue éventuelle de traumatismes passés. « Par exemple, un cambriolage ou un incendie ».

En venir à bout…

La prise en charge de ces TOC passe par une thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Réalisée par un praticien (psychologue…) dûment formé, « son but est de confronter le patient à son angoisse pour la faire diminuer, petit à petit », explique Valérie P.

Tous les jus d'orange se valent-ils ?

Pas simple de s'y retrouver parmi les jus de fruits et a fortiori les jus d'orange, dans les rayons des supermarchés ! Une première information : sur le plan nutritionnel, sachez « qu'un jus de fruits ne remplace en aucun cas un fruit entier ». Et pour cause, ces boissons sont en général « très sucrées et pauvres en fibres. Il en est de même pour les boissons aromatisées aux fruits, les sodas ou les nectars de fruits », lit-on sur le site gouvernemental mangerbouger.fr. Au passage, pour vos achats, n'hésitez pas à recourir au Nutri-Score pour aider au choix des produits les moins sucrés et les plus riches en fibres.

Et les jus maison ?

Qu'en est-il des jus de fruits pressés, réalisés à la maison ? Surprise, ils ne remplacent pas non plus un fruit entier ! En effet, « si vous pressez le fruit, vous allez perdre des fibres par rapport au fruit entier. Or les fibres jouent un rôle dans l'index glycémique ». Elles diminuent l'absorption intestinale du sucre et permettent d'éviter les pics de glycémie.

De la modération

D'une manière générale, le Programme national Nutrition Santé préconise de « limiter le plus possible les jus de fruits, quels qu'ils soient ». Au même titre que « les boissons sucrées, les sodas, même light, et les boissons dites énergisantes qui sont très sucrées ».

Quelles quantités ?

De façon concrète : pas plus d'un verre par jour, pour les adultes et pas plus d'un demi-verre avant 11 ans. De son côté, la Fédération française de cardiologie (FFC) rapportait en 2019 qu'« en petites quantités, il est nettement exagéré de dire que les jus de fruits purs sont aussi néfastes pour la santé que les boissons contenant des sucres ajoutés ». Et de préconiser également de faire preuve « de modération » sur la base d'une étude selon laquelle « les personnes qui boivent des quantités importantes de boissons sucrées, incluant les jus de fruits, sont plus à risque de mourir prématurément ».

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : **WWW.DESTINATIONSANTE.COM**

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Manuel Moutier - France Télévisions

Les Disparus des Argonnes

France 2 présente *Les Disparus des Argonnes*, une fiction inspirée de l'affaire des disparus de Mourmelon. En 1981, Gilles, un jeune homme effectuant son service militaire, disparaît alors qu'il devait rentrer en permission. Inquiète, sa mère, Jocelyne, contacte les autorités militaires. Pour ces dernières, aucun doute : son fils a déserté. Mais Jocelyne refuse de croire à cette version et mène ses propres recherches. Très vite, elle découvre que d'autres militaires de la région ont également disparu dans des circonstances similaires. Avec l'aide de leurs familles, elle se lance alors dans un combat acharné pour découvrir la vérité. Alix Poisson incarne cette mère déterminée à obtenir justice. La série *Les Disparus des Argonnes* est adaptée du roman du même nom de Julie Peyr, lui-même inspiré de faits réels : dans les années 1980, huit appelés du contingent sont portés disparus dans les alentours de Mourmelon, dans la Marne. Malgré des circonstances troubles, l'armée les accuse de désertion, retardant ainsi le lancement d'une enquête officielle. *« C'est un fait divers relativement connu en France, qui reste une énigme puisqu'il n'a jamais été résolu. Ce qui m'a interpellée, c'est que les disparus soient tous des jeunes hommes et que l'institution militaire ait nié qu'ils aient pu disparaître contre leur gré »*, a expliqué Julie Peyr lors d'une conférence de presse au Festival de la fiction de La Rochelle 2026.

Mercredi 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

1917
6 avril 1917, dans le nord de la France. La reconnaissance aérienne repère un retrait tactique des troupes allemandes pour piéger les Britanniques sur la ligne Hindenburg. Deux jeunes combattants anglais peu expérimentés sont chargés d'aller les prévenir de cette embuscade. Ce film de guerre a été récompensé par trois Oscars en 2020.
Lundi 2, France 3, 21 h 10

Lorie : Derrière la positive attitude
Lorie, la pop star des années 2000, se raconte dans un documentaire tourné durant trois années. La chanteuse revient sur les moments importants de sa vie : le succès, les concerts, mais aussi les désillusions et les drames. Ses parents, amis et artistes témoignent également.
Mardi 3, W9, 21 h 25

Cancer : la vie devant
Aujourd'hui, 67 % des personnes atteintes d'un cancer guérissent et elles seront 80 % en 2040 (d'après l'Institut Gustave Roussy). Pour changer le regard sur la maladie, M6 propose un documentaire événement qui donne la parole à des malades et à leurs proches, célèbres ou anonymes, ainsi qu'à plusieurs médecins.
Mardi 3, M6, 21 h 10

SAMEDI


Le voyageur, France 3

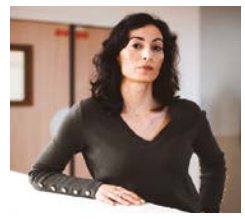
TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
Présenté par Nagui
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LE VOYAGEUR 10
22.45 Le voyageur, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PERPIGNAN / TOULON
Top 14 - 8e journée
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 L'intermédiaire (Relay), film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
Avec Alyssa Diaz
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
DRACULA : LA VÉRITABLE HISTOIRE
22.30 Zombies, doc.

DIMANCHE


Ici et là-bas, TF1

TF1
21.10 FILM
ICI ET LÀ-BAS
23.00 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
FLO
23.20 La foil histoire de la Route du Rhum, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VÉRA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : PAU / TOULOUSE
Top 14 - 8e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Formule 1 : Grand Prix de Mexico, sport
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
TRAHISONS, L'ART DE ROMPRE EN POLITIQUE
22.40 Chirac sous les Tropiques, petits arrangements avec la République, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
REBECCA
23.05 Dans l'ombre d'Hitchcock, doc.

LUNDI


La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Goldfinger, film
FRANCE 3
21.10 FILM
1917 10
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
SINGAPURA
Avec Nailia Harzoune
22.45 Spinners, Saison 2 - Épisode 2, série
23.35 Déambulations - Feu Chatterton à l'Espace Niemeyer, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Magouilles dans nos étangs
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE ÉQUIPE
Avec Jean Gabin
22.40 Confession d'une pécheresse, film

MARDI


Ceux qui comptent, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.25 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 FILM
THE APPRENTICE
Avec Sebastian Stan
23.05 Spéciale Mid-terms : Trump quitte ou double, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEX HUGO 10
22.40 Alex Hugo, série
CANAL+
21.10 FILM
CEUX QUI COMPTENT
22.45 Super plan, mag.
23.15 L'affaire Bojarski, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
MIGRAINE : LA FIN DU CASSE-TÊTE ?
21.55 Débat : migraine : la fin du casse-tête ?, , débat
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 DOCUMENTAIRE
CANCER : LA VIE DEVANT
22.55 Opérations miracles : quand les médecins redonnent de l'espoir, doc.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ARMEMENT EUROPÉEN : DES MILLIARDS POUR QUOI FAIRE ?
22.30 Finlande-Russie : le nouveau front ?, doc.

MERCREDI


Les enfants des autres, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES DISPARUS DES ARGONNES
23.05 L'affaire d'Outreau, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.00 Sans filtre, débat
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LENS / CÔME
Champions League - 4e journée
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
LES ENFANTS DES AUTRES
22.40 Trois pères et un bébé, doc.

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Avec Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
CASH INVESTIGATION
Présenté par Élise Lucet
23.00 Plateau, débat
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À LILLE
Avec Annelise Hesme
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : LEVERKUSEN / MARSEILLE
Europa League - 4e journée
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
PHARE D'ALEXANDRIE, LES DERNIERS SECRETS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.20 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
ANATOMÍA DE UN INSTANTE
22.35 Anatomía de un instante, série

VENDREDI

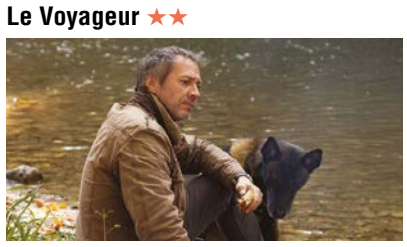

Super Mario Galaxy…Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
Présenté par Nikos Aliagas
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SUPER MARIO GALAXY, LE FILM
22.45 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
DES HOMMES D'INFLUENCE
Avec Dustin Hoffman
22.40 Catherine Leroy, une Française dans la guerre du Vietnam, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.05 On n'est pas d'accord !, mag.
ARTE
20.55 FILM
LA BELLE AFFAIRE
Avec Sandra Hüller
22.45 "Hallelujah" : Leonard Cohen, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Le Voyageur ★★



Le capitaine Yann Kandinsky, interprété par Bruno Debrandt, reprend du service. Il a été contacté par Henri Bonnal, un tueur en série qu'il a envoyé derrière les barreaux dans un épisode de 2022. Ce dernier est convaincu que Jacques Augier, un homme rencontré en prison et condamné pour le meurtre de sa femme et de ses deux enfants il y a seize ans, est innocent ! **Samedi 31, France 3, 21 h 10**

Ici et là-bas ★★

Adrien, incarné par Hakim Jemili, vit au Sénégal depuis une quinzaine d'années, jusqu'au jour où un souci de visa le force à revenir en France. Le jeune homme, Africain de cœur, vient chercher de l'aide à Paris auprès de Sékou, joué par Ahmed Sylla, un cousin éloigné de sa femme. Commercial pour une entreprise spécialisée dans les produits de terroir, ce dernier nie à l'inverse ses origines africaines. **Dimanche 1er, TF1, 21 h 10**

Singapura ★★

Canal+ présente la série *Singapura*, adaptée du roman *L'Expatriée* d'Elsa Marpeau. On y suit Justine, journaliste française, sur le point de commencer une nouvelle vie avec sa famille à Singapour. Pour leur arrivée, une fête est organisée par la communauté d'expatriés. Justine va rencontrer Elisa, une femme libre et magnétique. Très vite, Elisa disparaît et un inspecteur est chargé de l'affaire… Naïlia Harzoune incarne Justine. **Lundi 2, Canal+, 21 h 10**

Sur le front ★★



Le magazine d'Hugo Clément s'intéresse à la folie des croisières et dénonce l'impact de ce tourisme de masse sur la planète. Afin de respecter les normes limitant les rejets de soufre dans l'atmosphère, les armateurs ont adopté une nouvelle technique : les laveurs de fumées à eau. Une fois au large, les eaux acides chargées de métaux lourds et de polluants sont rejetées directement dans l'océan. **Lundi 2, France 5, 21 h 05**

Dr Death ★★

Cette minisérie est adaptée d'une terrifiante histoire vraie : celle de Christopher Duntsch. Ce dernier, incarné ici par Joshua Jackson, est un neurochirurgien brillant, dont la réputation n'est plus à faire. Mais derrière ses diplômes prestigieux, ce spécialiste de la colonne vertébrale cache un terrible vice : lors de ses opérations, il ne peut s'empêcher de s'en prendre à ses patients. **Lundi 2, TF1 Séries Films, 21 h 10**

The Apprentice ★★

The Apprentice retrace l'ascension fulgurante de Donald Trump dans les années 70 et 80. C'est dans un club privé de Manhattan que Donald rencontre l'avocat Roy Cohn, connu pour ses méthodes brutales et ses réseaux tentaculaires. Ce dernier devient alors son mentor, lui transmettant ses trois règles qui lui serviront plus tard : attaquer sans relâche, ne jamais reconnaître ses torts et toujours se proclamer vainqueur. **Mardi 3, France 2, 21 h 10**

Alex Hugo ★★



Samuel Le Bihan réalise pour la première fois un épisode d'*Alex Hugo*, dans lequel il retrouve son complice Lionnel Astier. Le personnage d'Angelo est en effet confronté à la disparition inexpliquée de sa compagne. La gendarmerie de Grenoble est mobilisée mais il va solliciter l'aide de son ancien collègue de la police rurale… Alex Hugo part ainsi enquêter dans la vallée de la Romanche. **Mardi 3, France 3, 21 h 10**

Le Phare d'Alexandrie, les derniers secrets ★★

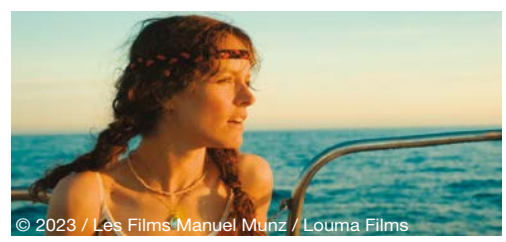
Le célèbre phare d'Alexandrie renaît grâce à une enquête scientifique et des prouesses technologiques. Des vestiges monumentaux du phare, engloutis sous les eaux de la Méditerranée, ont récemment été remontés à la surface, permettant de reconstituer l'histoire de ce monument hors norme de l'Antiquité qui s'élevait à 103 mètres de hauteur. **Jeudi 5, France 5, 21 h 10**

La Belle Affaire ★★

En juillet 1990, l'Allemagne est en pleine réunification. En ex-RDA, les habitants se retrouvent sans emploi les uns après les autres. C'est dans ce climat morose que vivent Maren, Robert et Volker, trois amis de longue date, vont découvrir un véritable trésor au fond d'un bunker : des amas de billets de banque ! Malheureusement, les marks est-allemands ne sont plus en vigueur depuis peu. À moins qu'il soit encore temps de faire le change… **Vendredi 6, Arte, 20 h 55**

COUP DE PROJECTEUR

Flo


© 2023 / Les Films Manuel Munz / Louma Films

Les skippers de la Route du Rhum, la course transatlantique en solitaire reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, prennent le départ ce dimanche. À cette occasion, France 2 diffuse *Flo*, le biopic hommage à Florence Arthaud, première femme à avoir remporté la célèbre compétition en 1990. Issue d'une famille aisée, la jeune Florence (jouée par Stéphane Caillard) voit son existence basculer à 17 ans, suite à un accident de la route. Après six mois de coma et deux ans de rééducation, la miraculée décide de prendre sa vie en main et de réaliser son rêve : devenir navigatrice. Elle va alors se heurter au machisme ambiant et à l'incompréhension de ses proches… Ce film réalisé par Géraldine Danon, une amie de Florence Arthaud, est librement basé sur le livre de Yann Queffélec, *La Mer et au-delà*. Toutefois, le long métrage a été critiqué par la famille de la navigatrice et son ex-compagnon, Olivier de Kersauson.

Dimanche 1er, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Sur les chemins de Jeanne Ce documentaire rend hommage à celle qui a donné son nom aux maisons médicales Jeanne Garnier, une référence dans les soins palliatifs.
Lundi 2, 20 h 35

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Qui a une grosse tête	D'humeur noire	Os	A sa demeure	La "Reine morte"	Préfixe	Essentiel à la subsistance	Séjour délicieux	Ancien palais de Paris
Célèbre Florentin →									
Ile fabuleuse →									
Crustacé →						Ferrures / Arabes	→		
Qui plaît beaucoup →									
Service religieux →					Symbole / Divinité	→		Ne peut pas voir	
Unité typographique →							Préfixe / Signal	→	
Celui que l'on préfère →				Symbole de la religion →					
Qui a peu d'éclat →					Pourvu / Route	→			
Espèce de masse →				Glisser / Monnaie	→				
Prénom masculin →							Hypothèses / Ecueil	→	
Panneau d'étoffe →					Elément de l'air	→			
Canevas →									

ABCES
ANECDOTIER
ANIMER
APATRIDE
ARRIMER
ATTERRIR
AZUR
CAUSALITE
CEINTURER
COPIAGE
DECOCHAGE
DODO
ERSE
FORCE
FRUSTE
GLANEMENT
GRONDEMENT
INSOMNIE
INSTANCE
JAVELLE
LOTIE
MAGNETISE
MOUILLAGE
MOUTONNER
NOTAT
OBTENTION
PANEE
PARAPLUIE
PEPINIERE
PLISSURE
POIGNE
PROPULSEE
RADEE
RADIO
REPASSEUSE
REVIVIFIE
RIVERAINE
TAON
TROUVABLE
VAIN

À découvrir : un mot de 6 lettres

R	A	D	E	E	N	A	P	A	T	R	I	D	E	C
E	I	E	E	C	E	N	I	A	R	E	V	I	R	E
P	I	R	L	C	N	E	L	L	E	V	A	J	S	I
A	Z	U	R	B	O	A	C	O	P	I	A	G	E	N
S	N	M	L	E	A	C	T	R	T	V	T	I	G	T
S	P	E	O	P	T	V	H	S	O	I	N	O	N	U
E	E	E	C	U	A	T	U	A	N	F	E	E	C	R
U	P	S	E	D	T	R	A	O	G	I	M	G	A	E
S	I	L	I	I	O	O	A	R	R	E	E	A	U	R
E	N	U	R	T	N	T	N	P	D	T	N	L	S	U
C	I	P	A	R	E	M	I	N	A	S	A	L	A	S
B	E	O	D	O	D	N	O	E	E	U	L	I	L	S
A	R	R	I	M	E	R	G	S	R	R	G	U	I	I
F	E	P	O	I	G	N	E	A	N	F	O	O	T	L
N	O	I	T	N	E	T	B	O	M	I	U	M	E	P

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
GORFOU

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										■
3		■				■				
4				■			■			
5			■					■		
6	■								■	
7					■					
8							■			
9				■						
10						■				

SUDOKU

9	7					3	2	1
4	5	2		7		9	8	6
		8			9		5	
	9	5			3			2
3	6		5		2			
	4		1		6			9
7	8	4		2		1		
6		3		1		7	4	
	1				7			8

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Un homme faible. **2.** Instrument de jaugeage pour les fluides. **3.** Permet des ablutions. Nid d'aigle. **4.** Maison de campagne. Symbole. Font blanchir. **5.** Particule universitaire. Pris. Début d'épreuve. **6.** Tablette. **7.** Ville de Sicile. Sucer avec délectation. **8.** Sa queue est un mode d'assemblage. Elle émerge. **9.** Se divertit. Massif et col des Alpes. **10.** Affluent du Pô. Eprouve.

VERTICALEMENT

I. Fausse apparence. Gaillard. **II.** Interjection. Etoile de mer. **III.** Les apprêter est un art. Groupes isolés de maisons. **IV.** On en donne pour réduire la tension. Ville d'Algérie. **V.** Rase. Cri de charretier. **VI.** Bande de papier peint. Pommes de terre. **VII.** Lettre grecque. Dans une formule liturgique. Loges. **VIII.** Choisit parmi plusieurs. Allonge. **IX.** Sans éclat. Ce que donne l'appel du pied. **X.** Sont pleins d'optimisme.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Femmelette. **2.** Rhéomètre. **3.** Tub. Aire. **4.** Mas. Er. Ans. **5.** Es. Otal. Ep. **6.** Tirette. **7.** Gela. Tétr. **8.** Aronde. Ile. **9.** Rit. Iseran. **10.** Sesia. Sent.

VERTICALEMENT
I. Frime. Gars. **II.** Eh. Astérie. **III.** Mets. Ilots. **IV.** Mou. Oran. **V.** Embête. Dia. **VI.** Lé. Rattes. **VII.** Eta. Ite. Es. **VIII.** Tria. Etire. **IX.** Terne. Elan. **X.** Espèrent.

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



THE CAVE KING (T. 8)

Takao Demise (dessin) & Hajime Naehara (scénario)

► Doki Doki, 160 pages n&b, 7,95 €

The Cave King, le roi des cavernes ! Voilà qui résume bien le touffu scénario de ce prince exilé, condamné à construire une cité à l'autre bout du pays, et qui tombe sur une étrange cité abritant les vestiges d'une civilisation disparue. Personnages sympathiques, un soupçon de violence et une larme d'érotisme des créatures magiques à foison, on est bien dans du shônen destiné aux ados. Vif et rondement mené, ce manga ne dépare pas dans la bibliothèque des amateurs du genre. Amusant.

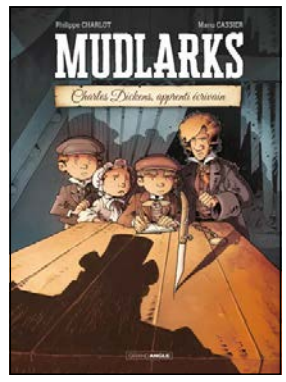


YON (T 4)

Camille Broutin

► Dargaud, coll Combo, 328 pages n&b, 14,50 €

Enfin la suite et la fin de la tétralogie de Camille Broutin ! Rappel : un internat de jeunes filles est envahi par des créatures mystérieuses qui ont la faculté de « digérer » tout ce qu'elles touchent. Et tout, c'est tout : tables, chaises, murs, animaux et êtres humains. Face à cette situation et isolées du monde, les pensionnaires s'organisent pour survivre et finissent par se déchirer. Dans ce quatrième et dernier tome, la tension arrive à son comble et tout finit par exploser dans un déchaînement de violence. Mais la porte reste entrouverte pour celles qui survivront à l'épreuve, à condition qu'elles parviennent à passer par-dessus la haine et les traumatismes passés.
Un manga fort par une autrice bourrée de talent.

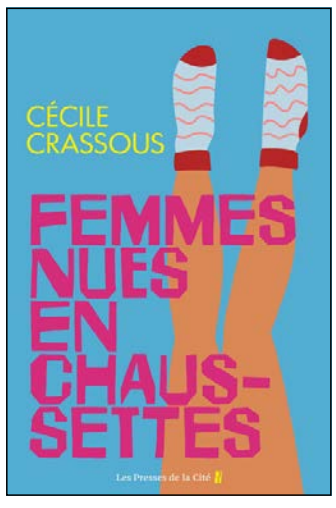


MUDLARKS

Philippe Chariot (scénario) & Emmanuel Cassiet (dessin)

► Bamboo, coll. GrandAngle, 64 pages, 16,90 €

Dans le Londres des XVIIIe et XIXe siècles, les mudlarks étaient ces personnes, souvent d'une pauvreté extrême, qui fouaillaient les rives de la Tamise pour y dégotter des objets perdus ou jetés pouvant leur rapporter quelques pièces. Fils d'un ouvrier jeté en prison, le jeune Charles découvre ce monde, bien loin du sien, où la violence côtoie la solidarité et la débrouillardise.
Charles sera, des années plus tard, un grand de la littérature britannique, connu pour ses dénonciations des conditions de vie des plus pauvres des citoyens anglais. Son nom ? Dickens.
Une belle mise en image d'une enfance déjà digne d'un roman.

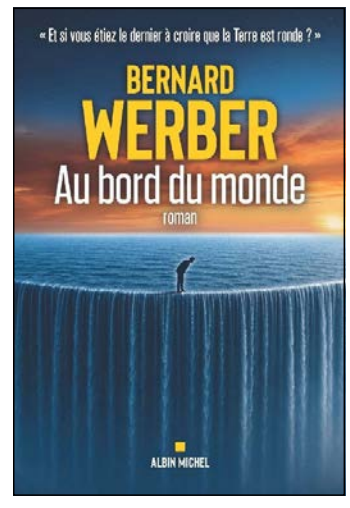


FEMMES NUES EN CHAUSSETTES

Cécile Crassous

► Presses de la Cité, 256 pages, 21 €

Emma, sage femme d'une quarantaine d'années, tente de surmonter son deuil : son mari est mort il y a un an et depuis, seul son métier semble la faire tenir. Jusqu'au jour où elle apprend que les embryons congelés que son mari et elle avaient confiés à un centre de fertilité vont être détruits. C'est à ce moment précis que trois de ses patientes, toutes plus foutraques les unes que les autres, décident de prendre les choses en main…
Personnages un tantinet caricaturaux, écriture plaisante, situations alternant drame et cocasserie : de quoi passer un agréable moment qui rappelle l'ambiance des films « de copains » des années 80, avec une interrogation — sans vraie réponse, mais est-elle possible ? — sur la notion de féminité.



AU BORD DU MONDE

Bernard Werber

► Albin Michel, 432 pages, 21,90 €

Lucien Loiseau, pigiste dans un magazine scientifique, espère une titularisation qui n'arrive jamais et se fait balader par son rédacteur en chef depuis des années. Incité à sortir des sujets « marrants », il fait un reportage sur les platistes, ces personnes qui pensent que la terre est plate.
Depuis ses débuts fracassant avec la série des Fourmis, Bernard Werber joue avec la science pour faire de la fiction. Il s'interroge ici sur l'influence des réseaux sociaux qui troublent les frontières entre croyances et faits avérés et prouvés. On retrouve les recettes qui ont fait son succès, dont l'inénarrable Encyclopédie du savoir relatif et absolu, fil rouge de son œuvre. Les aficionados apprécieront.

Éducation Remplacement de Parcoursup, places supplémentaires dans le supérieur, recrutements d'enseignants… Pour Marie-Caroline Missir, du think tank VersLeHaut, les mesures annoncées lundi 26 octobre témoignent d'« une écoute indéniable » de la contestation lycéenne.

« Le gouvernement a répondu concrètement aux demandes des jeunes »

Les annonces gouvernementales de ce lundi 26 octobre sur les lycées et l'enseignement supérieur sont-elles à la hauteur des attentes manifestées par les lycéens depuis un mois ?

Étant donné la situation extrêmement critique, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que de répondre très concrètement aux attentes des lycéens. Je note dans cette réponse une écoute indéniable de ces revendications. Les remontées des lycéens sur la plateforme mise en place par le ministère de l'éducation nationale début octobre sont prises en compte et analysées. Je n'ai pas de souvenir ces dernières années d'une réaction aussi forte et rapide dans un contexte aussi dégradé. On peut noter aussi que les mesures concernées nécessitent des moyens, ce qui veut dire qu'elles feront l'objet d'amendements au budget en cours d'examen.

Ce qui est très étonnant, c'est la méthode choisie pour communiquer, avec ces annonces qui ont été faites par Matignon à des influenceurs avant les représentants syndicaux, et au moment même où le président de la république vilipendait les réseaux sociaux.

Le remplacement annoncé de Parcoursup, s'il répond aux demandes des syndicats, semble dépasser les attentes exprimées par les 100 000 lycéens qui ont répondu à la concertation en ligne. Ces derniers n'ont en effet placé ce sujet qu'à la sixième position et ne demandaient qu'une amélioration de ce portail d'accès au supérieur. Comment analysez-vous ce choix ?

Effectivement, j'ai été surprise des annonces sur Parcoursup, dans la mesure où l'ensemble des acteurs du supérieur, dont les présidents d'université eux-mêmes, sont unanimes pour dire qu'on ne saurait pas faire sans Parcoursup. Il s'agit donc à mon sens avant tout d'un signal politique.

On sait en réalité que le problème est ailleurs, dans l'engorgement à l'entrée dans le supérieur, dans le manque d'accompagnement à l'orientation tout au long du lycée… La cristallisation sur Parcoursup n'est que l'illustration de la désillusion quant à la promesse de massification de l'accès aux études supérieures.

Quelles limites voyez-vous aux annonces du gouvernement ?

Nous sommes ici dans une réponse extrêmement réactive à la crise, mais qu'en est-il de l'inscription dans le temps long ? D'ailleurs, sur Parcoursup, le gouvernement ne s'engage pas beaucoup car il renvoie à 2028 le remplacement de cette plateforme, c'est-à-dire lorsque ce ne sera plus lui qui sera en responsabilité. Or, nous sommes à un moment où l'éducation a besoin de stabilité, d'un engagement pluriannuel. Certes, l'inscription dans le temps long est difficile dans le contexte politique actuel, à quelques mois de l'élection présidentielle…

Par ailleurs, je vois dans les annonces de ce lundi beaucoup de choses intéressantes concernant l'accompagnement à l'orientation, avec un travail avec l'Onisep, ouvert aux parents, une immersion pour les lycéens dans l'enseignement supérieur. Mais ce qui m'étonne, c'est que rien de plus sur le sujet ne soit demandé aux enseignants. On se souvient des 54 heures annuelles prévues pour cet accompagnement dans la réforme Blanquer qui ne sont en réalité que partiellement faites. Mais il n'en est pas fait mention cette fois. Cela note bien la ligne de crête sur laquelle se trouve le gouvernement par rapport aux enseignants.

Enfin, si l'on veut s'inscrire dans le long terme, il faut faire attention à ne pas oublier l'école et le collège, qui certes ne bénéficient pas de représentants syndicaux pour porter la voix des élèves, mais qui sont les niveaux les moins bien dotés.



Le cortège de la Fage, un syndicat étudiant, lors de la manifestation du 13 octobre, à Paris. Plusieurs mesures pour les lycées et le supérieur ont été annoncées lundi 26 octobre 2026. *Jan Schmidt-Whitley / Le Pictorium/MaxPPP*

Les principales mesures annoncées

Parcoursup : une réforme de la plateforme d'orientation dès 2027, avant son remplacement annoncé en 2028.
Enseignement supérieur : 15 000 places supplémentaires, principalement en BTS et en IUT.
Effectifs par classe : un plafond de 28 élèves en seconde dès la rentrée 2027 dans les lycées les plus défavorisés, avant une généralisation en 2028.
Postes d'enseignants : annulation des 836 suppressions prévues au budget 2027 et création de 500 postes dans les lycées publics.
Rénovation : un plan de 5 milliards d'euros pour les lycées et les universités, essentiellement sous forme de prêts à taux réduit aux collectivités.
Bourses étudiantes : une indexation sur l'inflation.
Baccalauréat : une réflexion sur la suppression du contrôle continu en première et sur l'aménagement des spécialités pour alléger les emplois du temps.
Orientation : un débat sans vote était prévu le 28 octobre à l'Assemblée nationale sur l'accès à l'enseignement supérieur.

Recueilli par Clémence Houdaille

Justice Après l'attaque à caractère raciste présumé qui a fait un mort et sept blessés le 23 octobre à Trappes (Yvelines), la reprise de la garde à vue du suspect, interrompue pour raisons psychiatriques, relance la question de sa responsabilité pénale.

L'état psychiatrique du suspect de l'attentat de Trappes interroge

Kévin T. sera-t-il un jour jugé devant une cour d'assises pour l'attentat de Trappes (Yvelines) ? Ou sera-t-il déclaré pénalement irresponsable ? La question reste entière, même si la garde à vue de cet homme de 39 ans a repris lundi 26 octobre, après avoir été interrompue pour des raisons psychiatriques. Un nouvel examen médical a conclu que son état permettait la reprise des interrogatoires. « *Mais cela ne préjuge en rien de la suite, avertit le docteur Manuel Orsat, secrétaire général de la Compagnie nationale des experts psychiatres de cours d'appel (Cnepca). Ce n'est pas parce que cet individu a été interné à ce stade de la procédure qu'il sera forcément déclaré irresponsable lors de l'instruction.* »

Kévin T. est soupçonné d'avoir tué Pengo Bossio Wangi, un Français de 26 ans d'origine congolaise, et blessé sept personnes avec une arme à feu, vendredi 23 octobre, à Trappes. Très vite, le Parquet national antiterroriste (Pnat) s'est saisi des faits, qualifiés le soir même d'« *attentat terroriste, raciste* » par Emmanuel Macron. Placé en garde à vue, le suspect en était sorti samedi soir pour être transféré à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police de Paris, après l'avis d'un psychiatre. Mais un nouvel examen, réalisé lundi, n'a révélé aucun signe de décompensation aiguë ni d'activité hallucinatoire ou délirante, selon le procureur national antiterroriste, Olivier Christen. La garde à vue a donc repris dans l'après-midi. Au cours de ses interrogatoires, le suspect a reconnu les faits, tout en contestant leur caractère raciste.

En garde à vue, un examen médical peut être demandé par la personne mise en cause ou ordonné par les autorités judiciaires. « *Si elle présente des troubles mentaux manifestes, le parquet peut aussi demander à un psychiatre de venir l'examiner. L'expert doit alors dire si l'état de la personne est compatible avec la poursuite de la garde à vue et si elle nécessite des soins. À ce stade, il ne se prononce pas sur l'état de la personne au moment des faits* », détaille le docteur Orsat. Le mis en cause peut être de nouveau examiné pour déterminer « si son état permet la reprise ou pas de la garde à vue ».

La question de la responsabilité pénale se pose dans un second temps, celui de l'instruction. Le magistrat chargé du dossier va alors désigner un ou plusieurs experts pour répondre à une question cruciale : au moment des faits, le discernement du suspect était-il entier, altéré ou aboli ? Dans le premier cas, la personne sera jugée normalement et encourra la peine maximale. En cas d'altération du discernement, elle sera également jugée, mais si cette altération est retenue, la peine privative de liberté encourue sera, en principe, réduite d'un tiers. En revanche, en cas d'abolition du discernement, la personne peut être déclarée pénalement irresponsable et faire l'objet de mesures de soins.

Il peut donc exister un grand écart entre une décision prise pendant la garde à vue et l'issue de la procédure judiciaire. Ainsi, après le meurtre du père Olivier Maire, en août 2021, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), le suspect, Emmanuel Abasiyenga, avait vu sa garde à vue levée pour des raisons psychiatriques. Cela n'a pas empêché la cour d'assises de Vendée de condamner, en janvier 2026, ce ressortissant rwandais à 30 ans de réclusion criminelle.

Selon l'AFP, Kévin T. suivait un traitement médical pour schizophrénie. Si cette information était confirmée, cela ne signifierait pas pour autant que le suspect serait déclaré irresponsable. « *Ce n'est pas parce qu'une personne est schizophrène qu'elle va automatiquement échapper à un procès, indique le docteur Orsat. Le rôle des experts est de déterminer si, au moment du passage à l'acte, le mis en cause avait des symptômes ayant pu altérer ou abolir son discernement. Mais il est tout à fait possible qu'une personne soit schizophrène sans que la maladie n'ait joué aucun rôle dans la commission des faits.* »

Reste un élément qui sera forcément mis en avant par les victimes de Trappes : lors de son périple, Kévin T. semble avoir ciblé des personnes d'origine étrangère. N'est-ce pas le signe qu'il avait conscience du caractère raciste de ses actes ? « Sans se prononcer sur ce dossier précis, on peut dire qu'il est possible qu'un crime raciste soit commis par un individu en proie à un authentique délire de persécution », souligne le docteur Orsat.

Cette question s'est posée de manière douloureuse après le meurtre de Sarah Halimi, une retraitée juive défenestrée en 2017 à Paris. Après de vifs débats, la justice a déclaré l'auteur des faits pénalement irresponsable, tout en retenant le caractère antisémite du meurtre.

Pierre Bienvault